

# SPÉCIAL SIAM 2017

Les cahiers

## du Canard Libéré



Edition spéciale

Directeur de la publication Abdellah Chankou

Chaînes de valeur agricoles

## L'agrobusiness dans tous ses états

Agriculture africaine

## Le Maroc veille au grain



L'expertise agricole marocaine au service du continent.

L'agriculture nationale face aux enjeux de demain

# UNE RESSOURCE RARE ET DES DÉFIS ÉNORMES



اتصالات  
المغرب

# الإبتكار في خدمة الفلاحة



www.iam.ma

اتصالات المغرب  
المساند الرسمي

مكناس من 18 إلى 23 أبريل 2017



## EDITO

Par  
Abdellah Chankou

# L'agrobusiness dans tous ses états

« **A**grobusiness et chaînes de valeur agricoles durables », tel est le thème de la 12ème édition du salon international de l'Agriculture du Maroc, du 18 au 23 avril. Les défis d'un secteur agricole performant et une filière agroindustrielle compétitive se trouvent concentrés dans cette thématique.

Mais, d'abord qu'est ce qu'une chaîne de valeur ? « Une chaîne de valeur est, par définition, un partenariat stratégique entre des entreprises interdépendantes qui entretiennent des liens de collaboration pour apporter progressivement une valeur ajoutée aux consommateurs finaux, ce qui se traduit par un avantage concurrentiel collectif ». Objectif : permettre aux entreprises concernées de répondre aux besoins du marché en mettant leur travail de production, de transformation et de commercialisation en adéquation avec les attentes du client final.

Pays à vocation agricole, réputé pour la qualité des produits de son terroir, le Maroc a sans conteste réussi à reconstruire son agriculture autour d'une feuille de route claire avec des objectifs chiffrés et à en faire un secteur viable orienté vers une productivité raisonnée. Mais le grand défi est de parvenir à améliorer la sécurité de la chaîne pour les petits agriculteurs et s'assurer qu'ils tirent le juste prix de leur travail de telle sorte qu'ils trouvent leur compte dans la valeur ajoutée générée dans la chaîne. Ce qui n'est pas

toujours le cas dans un contexte de multiplicité des intermédiaires qui sont généralement les plus grands bénéficiaires de l'agrobusiness à la marocaine marqué par une absence de transparence et d'information.

Le pays n'en reste pas moins confronté aux défis de la transformation des produits agricoles en denrées alimentaires dans un monde où seules les entreprises compé-

---

***L'agro-industrie nationale a du mal à être compétitive par rapport aux produits étrangers y compris sur son propre marché, a fortiori s'imposer à l'export.***

---

titives avec un bon rapport qualité/prix et réalisant des économies d'échelles importantes parviennent à conquérir les marchés extérieurs. Sur le papier, le Plan Maroc Vert représente une aubaine pour redresser un secteur agro-alimentaire au rendement nettement inférieur. A titre d'exemple, le taux de valorisation réalisée par l'industrie agro-alimentaire par rapport à l'agriculture nationale est trois fois plus faible qu'en Espagne. Pour régler les problèmes liés à l'approvisionnement, la commercialisation, la qualité ou l'exportation, décision a été prise de créer 6 agropoles dont certaines sont déjà entrées en service. Or, malgré l'adoption de mesures visant son

redressement, les handicaps qui grèvent cette industrie à fort potentiel demeurent nombreux: volatilité de la production agricole nationale engendrée principalement par les aléas climatiques, la faiblesse de la mécanisation et la cherté des coûts de l'énergie et du transport. Condamnée à fonctionner en dessous de sa capacité de production, l'agro-industrie nationale a du mal à être compétitive par rapport aux produits étrangers y compris sur son propre marché, a fortiori s'imposer à l'export où les multinationales prédatrices taillent des croupières aux opérateurs locaux. Tout n'est pas perdu pour autant pour le Maroc qui s'est mobilisé pour promouvoir et développer les filières d'exportation à grande valeur ajoutée comme les conserves de fruits et légumes, les produits de l'olive et de l'argan, les épices et les plantes aromatiques et médicinales. Autant de produits très prisés qui ont largement leur place sur des marchés de niche où nos exportateurs peuvent faire valoir de bons avantages comparatifs. Entre les impératifs liés à la compétitivité qui implique la capacité d'affronter la concurrence tout en se protégeant et les enjeux du développement durable qui imposent à tous la nécessité de revoir les processus de production, de valorisation et de consommation, le Maroc est appelé à trouver l'équilibre qui lui permettra de creuser son sillon dans la confiance et la prospérité pour tous. ■

# Une ressource rare et des défis énormes

*Une agriculture durable et la sécurité alimentaire dépendent grandement de l'eau et de sa gestion rationnelle. Compte tenu de la raréfaction de l'or bleu dans plusieurs points du globe, le défi est colossal pour la majorité des pays dont le Maroc qui a pris les devants pour atténuer les effets de l'amenuisement de l'eau sur son secteur agricole.*

## Ahmed Zoubair

« **A**griculture et sécurité alimentaire au fil de l'eau», tel est le thème choisi pour la 9<sup>ème</sup> édition des assises de l'agriculture qui ont eu lieu ce lundi 17 avril en marge de la 10<sup>ème</sup> édition du salon (18 au 23 avril). Les participants à cet événement ont débattu des enjeux de l'eau dont la gestion rationnelle constitue un défi majeur pour les pouvoirs publics du monde entier. L'eau reste en effet un élément essentiel non seulement pour l'agriculture mais aussi pour la croissance économique et la vie sur terre. Sans cette ressource précieuse, point de développement. Or, l'agriculture mondiale sera confrontée dans les toutes prochaines décennies à un problème de taille : produire près de 50 % de nourriture en plus d'ici à 2030 et doubler la production à l'horizon 2050. Une véritable gageure compte des pressions de plus en plus importantes exercées sur l'eau par la hausse démographique, une urbanisation croissante, l'industrialisation à outrance et les chamboulements climatiques. D'où la nécessité d'une utilisation encore plus rationnelle de l'eau dont l'agriculteur est le princi-



Une gestion plus rigoureuse de l'eau devient une nécessité.

pal consommateur dans la majorité des pays même si cette année le ciel a été particulièrement clément pour le Maroc. Au Maroc justement, les pouvoirs publics, conscients du problème de la raréfaction des pluies devenue une donnée récurrente, ont pris les devants il y a longtemps, grâce la politique des barrages initiée par feu Hassan II. Le Roi Mo-

hammed VI a poursuivi cette stratégie désormais inscrite au cœur du Plan Maroc Vert (PMV) où l'irrigation sous ses différentes formes occupe une place importante avec un budget de plus de 30 milliards de DH. Objectif : moderniser et renforcer les dispositifs hydro-agricoles pour pallier la pénurie d'eau et lutter contre le stress hydrique. C'est pour

cette raison que la question de l'eau a été placée au cœur des réformes transverses les plus importantes sur lesquelles repose la réussite de ce programme agricole ambitieux.

## Reconversion

« Nous travaillons sur une série de programmes colossaux d'avenir visant à sécuriser l'eau destinée à l'irrigation et à lutter contre le stress hydrique », a expliqué Ahmed El Bouari, directeur de l'irrigation et de l'aménagement de l'espace agricole au ministère de l'Agriculture. Dans ce sens, le ministère dirigé par Aziz Akhannouch a lancé trois grands chantiers structurants afin de pouvoir relever les défis à venir en matière d'irrigation et d'aménagement hydro-agricole. Le premier, baptisé Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation (PNEE),

consiste à améliorer la maîtrise et la valorisation de l'eau. Il porte sur la reconversion des techniques d'irrigation existantes à faible efficacité d'utilisation de l'eau à l'irrigation localisée, sur une superficie globale de l'ordre de 555 000 ha; ce qui permettra à termes une économie d'eau de près de 1,4 milliard de m<sup>3</sup>/an. Au terme de ce programme, la superficie de l'irrigation localisée atteindra près de 700.000 ha, soit presque 50% de la superficie équipée pour l'irrigation. Le PNEE s'appuie sur la modernisation des réseaux collectifs d'irrigation et des équipements (en grande hydraulique) et l'équipement des exploitations agricoles en irrigation localisée moyennant les aides financières de l'Etat (Fonds de Développement Agricole). Ce programme prévoit pour sa part un accompagnement des agriculteurs en les incitant à se réorganiser en s'orientant

## Transfert d'eau, la solution ?

De par sa situation géographique, le Maroc est caractérisé par un climat fortement contrasté avec un régime pluviométrique dominé par une forte irrégularité dans l'espace et dans le temps. Le potentiel des ressources en eau naturelles, est évalué à 22 milliards de m<sup>3</sup> par an (dont 18 milliards d'eau de surface et 4 milliards d'eau souterraine), soit l'équivalent de 730 m<sup>3</sup> par habitant et par an. Les apports en eau sont très irréguliers dans le temps et dans l'espace: ils peuvent varier dans un rapport de 1 à 9 suivant les années. Encore au stade d'étude, le transfert d'eau est un projet immense susceptible de régler la répartition inégale des ressources hydriques sur le territoire national. D'ici à 2020, les responsables de ce chantier colossal, qui nécessite un budget de près de 45 milliards de DH et de 8 à 10 ans de travail, prévoient une distribution d'eau équitable et pérenne pour toutes les régions du Royaume. En attendant, certaines régions ont un excédent en ressource hydraulique alors que d'autres souffrent d'un déficit considérable. Le transfert d'eau vise à résoudre ce problème crucial afin que l'agriculture marocaine continue à être productive dans un monde confronté de plus en plus à une raréfaction des ressources en eau. Et ce n'est pas tout. Certaines ressources actuelles sont mal exploitées. Une aberration qu'une redéfinition de la politique d'irrigation ne manquera pas de corriger. ■

vers les cultures à haute valeur ajoutée.

Dans le secteur de l'eau potable, industrielle et touristique, il a été mis en place un programme ambitieux d'amélioration des rendements des réseaux de distribution d'eau en milieu urbain. Objectif : atteindre un rendement de 80% en 2020, comme moyenne nationale. Le recours aux ressources non conventionnelles, comme le dessalement de l'eau de mer, particulièrement dans les zones côtières, deviendrait alors un impératif incontournable à moyen et long terme. Des unités de dessalement ou de déminéralisation ont été implantées chaque fois que la mobilisation des ressources en eau conventionnelles était devenue impossible comme ce fut le cas dans les régions côtières des provinces du Sud, notamment à Tarfaya, Smara (déminéralisation), Boujdour et Laâyoune ou encore Tan Tan.

D'autres projets similaires sont en phase d'étude pour combler le déficit hydrique que connaissent certaines régions du pays. Si le dessalement de l'eau de mer a commencé de manière un peu timide au Maroc, à l'avenir, il est appelé à passer à une échelle plus importante à la faveur du renforcement du partenariat public-privé.

## Efficacité

En témoigne les dispositifs colossaux initiés par l'ONEE, à l'image de celui lancé en 2014 à Agadir visant à couvrir les besoins en eau de la capitale du Souss jusqu'à 2030. Puis, il y a le Programme d'Extension de l'Irrigation (PEI) à l'aval des barrages qui vise la création de nouveaux périmètres et le renforcement de l'irrigation des périmètres existants dominés par les barrages réalisés ou en cours de construction.

L'aménagement hydro-agricole associé aux barrages existants vise la valorisation des ressources en eau mobilisées par les barrages, par leur mise en valeur agricole pour promouvoir un développement local intégré (eau potable, désenclavement, électrification, etc.).

Ce programme permettra à l'agriculture irriguée de créer de la richesse en valorisant au mieux les ressources en eau limitées du pays. Les principaux objectifs du PEI consistent à valoriser les ressources en eau mobilisées, mais aussi à améliorer l'efficacité de la distribu-

tion de l'eau de l'irrigation et accroître les revenus des agriculteurs par l'intensification et l'augmentation des rendements des cultures.

Les projets d'aménagements hydro agricoles du PEI concernent plusieurs composantes : ouvrages de tête et de raccordement, réseaux d'adduction, réseaux de distribution, de pistes et d'assainissement, équipement à la parcelle... Il s'agit d'un projet pharaonique puisque les superficies à aménager s'élèvent à 159.280 ha et concernent

neuf régions du Royaume pour une enveloppe globale estimée à 21,6 milliards de DH. De nature à atténuer les effets du changement climatique, ce programme est conçu pour changer la manière avec laquelle l'eau est actuellement distribuée, traitée et utilisée. Le système d'irrigation national tel qu'il est imaginé par les concepteurs de ce dispositif devrait permettre une distribution équitable de l'eau et son utilisation optimale à travers toutes les régions du Royaume. Selon le chemin de fer tracé

par le PMV, l'achèvement de cet immense chantier est prévu pour l'an 2020.

Pour gérer l'eau avec une plus grande efficacité, les concepteurs du PMV ont prévu un programme de partenariat public-privé en irrigation (PPP) qui constitue le troisième volet de la nouvelle politique d'irrigation. Les infrastructures hydro-agricoles nécessitent des investissements colossaux. Qui mieux que le privé pour déclencher une vague d'investissement autour de projets d'agrégations gagnant-ga-

gnant ? Le partenariat public-privé en irrigation consiste à intéresser les opérateurs privés à investir et gérer les infrastructures hydro-agricoles dans les périmètres irrigués dans le cadre de contrats de gestion déléguée / concession, le service de l'eau d'irrigation dans ces périmètres étant un service public pouvant être délégué en vertu de la loi. L'objectif est d'améliorer les conditions techniques, économiques et financières de la gestion du service de l'eau d'irrigation dans ces périmètres. ■



وكالة التنمية الفلاحية  
AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

## Pour la Promotion de l'Investissement Agricole Durable



Organisme opérationnel, l'Agence pour le développement Agricole (ADA) contribue au développement des synergies et à la consolidation des efforts nécessaires pour l'intégration progressive de l'agriculture solidaire dans l'économie du marché.

L'ADA contribue et veille à la mise en place et à l'amélioration du climat et des plates-formes requises pour l'encouragement de l'investissement dans le secteur agricole.

L'ADA est disposée, à travers ses ressources humaines, à vous écouter, vous aider et vous accompagner durant les différentes étapes de conception et de réalisation de vos projets agricoles.





Espace les Patios Angle Avenue Annakhil et Mehdi Ben Barka  
Bâtiments 2 et 3, 3<sup>ème</sup> étage - Hay Riad, Rabat, MAROC  
Tél. : 05 37 57 37 75 / 05 37 57 37 98 - Fax : 05 37 57 37 77

## www.ada.gov.ma

# Deux agriculteurs, une seule vision

*L'un est exploitant d'un domaine à Mograne dans la province de Kénitra (dans le Gharb) et porte les soucis du monde agricole. L'autre est un paysan et acteur associatif à Ain Leuh dans la province d'Ifrane, pratiquant une agriculture vivrière qu'il pense respectueuse de la nature face aux défis environnementaux de notre époque. Abdessamad Yahi et Nasser Lechheb ont ceci de commun qu'ils sont attachés à leur terre sans être d'accord avec la politique agricole nationale.*

## Propos recueillis par Jassim Ahdani

**Pourquoi avoir choisi le métier d'agriculteur ? Par défaut ou parce que c'est rentable ?**

**Abdessamad :** Plusieurs raisons peuvent motiver le choix de se lancer dans l'agriculture. On est agriculteur de père en fils ou par passion. Mais le point commun reste l'attachement à la terre. Secteur exonéré d'impôts, l'agriculture au Maroc est rentable quand tous les astres sont bien alignés. Mais la plupart du temps, ce n'est pas le cas, compte tenu de plusieurs aléas dont le plus important est climatique..

**Nasser :** Comme beaucoup d'entre nous, j'ai commencé à suppléer mon père, lui-même fils d'agriculteur, dans ses tâches dès mon plus jeune âge. Je dois dire que la question ne s'est jamais réellement posée. Chez nous, elle se pose inversement : Celui qui ne souhaite pas faire de l'agriculture son modeste gagne pain n'a pas le choix. Il doit quitter le cocon familial et aller chercher un boulot en ville, à Azrou, Ifrane ou El Hajeb hajeb.

**Que pensez-vous de l'agriculture nationale? A-t-elle évolué dans le bon sens ?**

**Abdessamad :** Notre agriculture n'est malheureusement pas assez structurée. Tout reste centralisé au niveau du ministère de tutelle à Rabat. Les CMV ou les paysannats censés encadrer le fellah analphabète ne sont que des points de vente d'engrais et de matos archaïques. Les techniciens agricoles qui s'y trouvent manquent d'efficacité.

Or, notre pays dispose de vastes territoires agricoles avec des microclimats propres à chaque région. Et pourtant,

on se retrouve presque dans une situation de monoculture, en train de cultiver les mêmes semences un peu partout. Cela aggrave les inégalités car le rendement et la rentabilité ne sont évidemment pas les mêmes.

**Nasser :** C'est vrai qu'à certains égards, la situation a grandement évolué. Les engrais, comme les produits phytosanitaires sont devenus plus accessibles mais pour quels résultats? Personnellement, je suis méfiant vis-à-vis de ces produits qui, plus leur prix baissent, plus elles représentent un danger pour la terre et les arbustes. Et ca, ce n'est pas écrit dans la notice. Les représentants du ministère doivent informer les petits agriculteurs et signaler les produits suspects afin qu'ils ne soient plus commercialisés.

D'autre part, je me rappelle de la sécheresse des années 1990 et les dégâts qu'elle a provoqués dans notre région. Les gens pensaient que plus rien ne redeviendrait comme avant. Si une comparaison devrait être faite, je peux dire que nous nous portons beaucoup mieux que par le passé.

**Pensez-vous que l'agriculteur marocain en général est contraint pour améliorer sa productivité de recourir à des intrants jugés irrespectueux de l'environnement ?**

**Abdessamad :** Pour les exportateurs, la question reste anecdotique puisqu'ils se cachent derrière les normes imposées par le pays de destination. Ils sont donc obligés de respecter les règles de traçabilité formulées par leurs clients. Mais le consommateur que je suis aussi sait que la production locale n'est pas assujettie à un contrôle strict. Ce qui ouvre la voie à l'utilisation de produits proscrits. Mais si l'on veut sérieusement réfléchir à cette



Abdessamad Yahi.

problématique, le fellah doit être soutenu financièrement via des subventions et un suivi rigoureux de son activité agricole.

**Nasser :** Oui, clairement. Lorsqu'un agriculteur s'inscrit dans une logique court-termiste où le gain prévaut sur la qualité du sol et sur la vie des gens, respecter l'environnement et se préoccuper de la santé des consommateurs ne font plus partie de ses soucis. Je garantie à ma famille une alimentation saine et équilibrée car je reste convaincu que les nouvelles tendances agricoles qui placent les pesticides et autres produits chimiques dans une position aussi centrale que l'eau et les semences ne mènent nulle part. Pour ma part, je ne veux pas m'enrichir à tout prix et surtout pas aux

dépens de la terre, le seul capital dont j'ai hérité.

**Pour ou contre l'innovation apportée par les nouvelles technologies dans les systèmes de production ?**

**Abdessamad :** De quelle innovation parlons-nous? Si c'est de l'usage des semences hybrides, nous savons dorénavant qu'ils sont nocifs pour la santé. Si ce sont les cultures intensives à cycle court, cela appauvrit le sol, pollue les nappes phréatiques et compromet la biodiversité aux alentours des terres, etc. Oui je suis pour l'innovation rationnelle qui fait bon usage de la science, et surtout qui respecte l'environnement.

**Nasser :** Pas quand il s'agit de modifier la composition génétique des plantes, pas lorsque

de grandes entreprises de biotechnologies innovent pour répondre aux besoins croissants des consommateurs qui ne peuvent acheter du bio ! Je suis pour l'amélioration de la productivité lorsqu'il s'agit d'accélérer le rythme de la récolte ou bien des tris. Je suis pour que le travail des agriculteurs soit moins éprouvant si les machines peuvent nous soustraire de quelques tâches ingrates. Mais jamais dans le sens de perturber les organismes qui font vivre la terre.

**De quelle manière selon vous le ministère de tutelle peut/doit agir en vue de protéger les agriculteurs des aléas climatiques – de plus en plus menaçants – et assurer la sécurité alimentaire de la population ?**

**Abdessamad :** Le ministère

de tutelle doit protéger le secteur de tout risque et non seulement des aléas climatiques. Mais cela suppose une stratégie qui mettrait le maximum de chances du côté du fellah. Il faut une planification qui prendrait en considération le rendement maximal au coût le moins onéreux.

Assurer la sécurité alimentaire commence par garantir une rentabilité correcte au fellah. Sincèrement, je suis pour l'imposition du secteur dans son ensemble, ce qui poussera nombreux d'entre nous à réfléchir à des segments nouveaux. De cette façon, le ministère ne pourra plus se cacher derrière la faveur du «taxe free» qui brouille les cartes et empêche l'installation d'une culture de la transparence.

**Nasser :** Dans de nombreuses régions, l'eau demeure la préoccupation centrale. Ici dans le Moyen-Atlas, nous craignons davantage le phénomène des grêles qu'autre chose. Ce qui fait que dans un grand pays comme le nôtre, le ministère doit adapter sa politique en fonction des spécificités de chaque région tout en restant à l'écoute du monde paysan. Notre quotidien est difficile et nos récoltes dépendent en grande majorité de la pluviométrie.

Je pense que la réalisation de l'autosuffisance passe par une stratégie étalée sur un bon nombre d'années. Mais ce n'est sûrement pas en autorisant l'entrée de produits agricoles qui concurrencent déloyalement les petits exploitants que l'on y arrivera.

**Puisque l'agriculture conditionne le PIB national, quelle(s) mesure(s) préconisez-vous pour atténuer l'effet des changements climatiques sur la production agricoles ?**

**Abdessamad :** Certes, l'agriculture conditionne notre économie, mais ce poids agricole ne doit pas occulter l'essentiel, à savoir la nécessité de segmenter les productions par régions, selon les avantages des uns et les atouts des autres, en tenant compte de la main d'œuvre disponible chez les uns et des programmes de recherche-développement lancés chez les autres, etc. En outre, il nous faut diversifier nos marchés extérieurs en trouvant pour nos produits agricoles des débouchés au-delà du marché européen. Les

pays du Golfe offrent un grand potentiel à ce niveau-là.

**Nasser :** Si le ministère de l'Agriculture instaure une indemnisation minimum en faveur des petits agriculteurs en cas de mauvaise récolte pour cause de conditions climatiques défavorables, cela nous aiderait au moins à surmonter l'angoisse de tout perdre. Je pense que le ministère en est capable si le fellah fait preuve de bonne foi. Car il ne faut pas perdre de vue que lorsqu'une campagne agricole s'avère bonne, nous en sommes les premiers contributeurs, et ne demandons par conséquent qu'à capitaliser sur cette réussite pour la saison suivante.

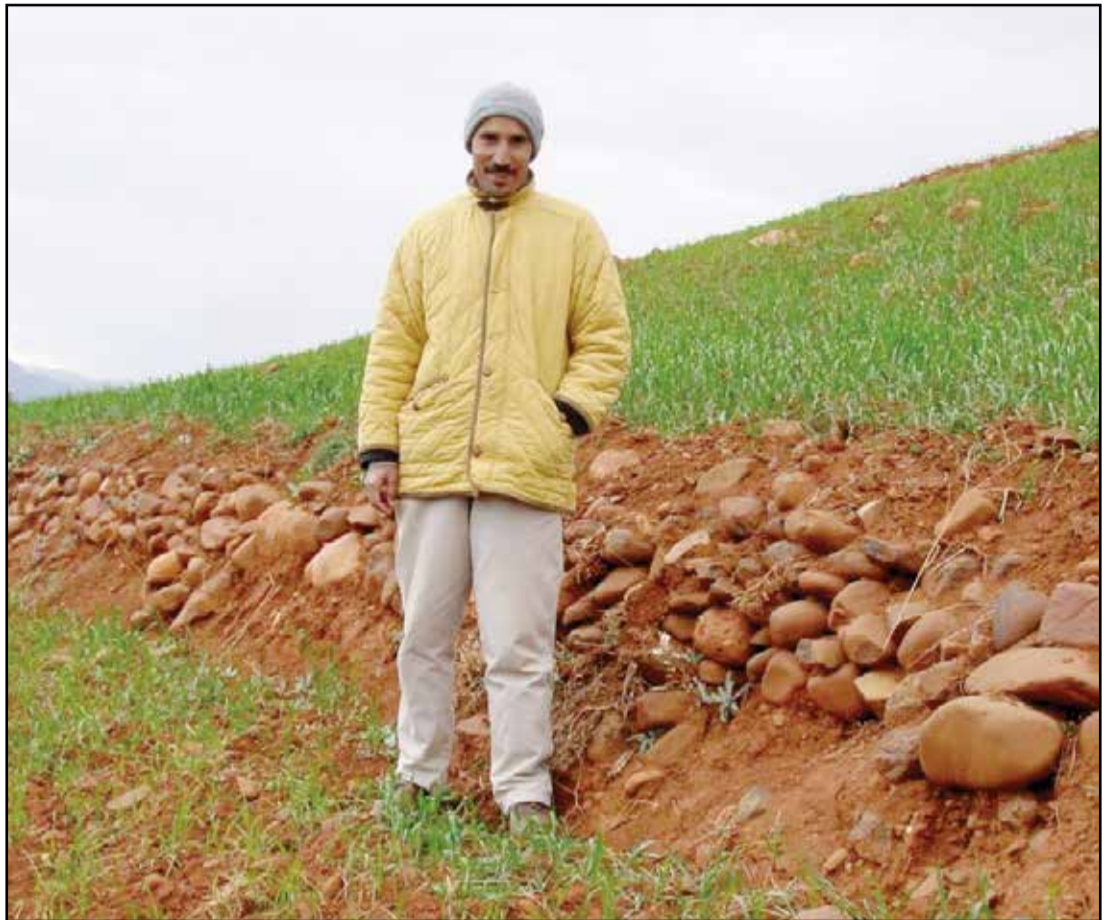
**Comment voyez-vous l'avenir de la profession/pratique agricole au Maroc ?**

**Abdessamad :** L'avenir ne peut être que prometteur car il ne faut pas oublier que nous avons des atouts à valoriser pour gagner davantage de parts de marché à l'international. Il ne manque que la stratégie adéquate et la mobilisation de tous les acteurs, publics et privés, pour réussir ce pari.

**Nasser :** L'Etat entend moderniser encore plus le secteur agricole. Mais il ne faut pas que les petits agriculteurs qui opèrent dans un cadre vivrier soient victimes de cette politique de modernisation. Car si l'objectif est que nous basculons tous vers une agriculture de type intensive voire industrielle, chose dont je ne me réclame pas, il faudrait nous accorder le temps nécessaire et les moyens qui induirait une transition en douceur et sans trop d'accros.

**Est-ce que le problème de la commercialisation et du juste prix se pose pour vous? Autrement dit, considérez-vous que vous vivez correctement de votre métier ?**

**Abdessamad :** Le problème ne se pose pas de la même manière. En fait, tout dépend du type d'acheteur. Quand on s'adresse à des grossistes, la règle est simple : s'aligner sur un prix plancher qui se définit suivant les quantités mises en vente et leur état de fraîcheur. Mais quand on traite avec une entreprise agro-industrielle, le fellah a rarement le dernier mot. Contrairement à ce qu'on peut raconter, la vie d'un exploitant agricole est très pré-



Nasser Lechheb.

caire.

**Nasser :** Comme je l'ai évoqué précédemment, nous sommes exposés à de forts aléas climatiques et à des variations qui conditionnent les prix sans qu'il y ait intervention de notre part. Cette situation tourne rarement en notre faveur, y compris lorsque notre labeur donne ses fruits et que les récoltes sont abondantes. Les prix restent extrêmement bas au moment où de grosses quantités sont en vente. Nous nous en sortons d'abord car nous disposons d'une terre généreuse et que nous conservons une manière de faire qui ne l'use pas. C'est la plus value que d'autres cherchent en asphyxiant les organes vivants sous leurs bottes.

**Selon vous l'agrégation, instituée par le Plan Maroc Vert, est-elle une solution en vue de la modernisation et le développement de l'agriculture nationale marquée par un morcellement des surfaces agricoles?**

**Abdessamad :** le PMV peut être une solution servant à moderniser le secteur à condition que le ministère prenne au sérieux les attentes des fellahs. Il ne suffit pas d'octroyer un terrain ou de rendre son exploitation possible. Il faut impérativement faire appel à toutes les parties prenantes pour mettre au point une stratégie globale.

**Nasser :** Il existe dans ma

commune comme dans beaucoup d'autres avoisinantes des agriculteurs qui ont adhéré aux solutions proposées dans le cadre du PMV. Ce sont essentiellement des exploitants d'arbres fruitiers déjà réunis autour de coopératives anciennement mises en place. J'ai été approché pour adhérer à ce système et en convaincre d'autres, mais je ne trouve pas mon compte dans le plan tel qu'il est présenté. Car l'accompagnement prévu ne prend pas en considération le fait qu'un petit agriculteur tienne à préserver ses plants de diverses essences, et non de concentrer ses efforts sur un seul produit, l'abricot par exemple.

**Avez-vous le sentiment que vous êtes défendus en tant qu'agriculteurs et que vous êtes écoutés ?**

**Abdessamad :** Mais pas du tout. Personnellement, je peux vous assurer qu'en matière d'écoute le ministère est une entité virtuelle. J'ai été victime des aléas durant la période de froid de 2004, ce qui a causé la perte de mon exploitation et des soucis avec la banque. Qui a été au courant de ce qui m'est arrivé ? Qui s'est porté garant pour que ma banque amortisse le choc ? Personne. Et nous sommes plusieurs dans cette situation.

**Nasser :** J'en serais très heureux mais malheureusement

ce n'est pas le cas. Le sentiment que nous avons, en tant qu'adeptes d'une agriculture paysanne très soucieuse de l'environnement qui nous entoure, est plutôt que tout s'enchaîne pour que nous basculions vers « autre chose », pour que nous changions de cap. Mais tant que nous ressentons l'utilité de faire perdurer ce modèle durable, nous surmonterons les difficultés.

**Avez-vous des conseils pour les jeunes qui souhaitent devenir agriculteurs ?**

**Abdessamad :** Malgré les difficultés et les contraintes inhérentes à notre métier, j'encourage naturellement les jeunes à entreprendre dans le secteur. Ne serait-ce que pour la noblesse et l'honnêteté de la profession. Le conseil que je donnerai aux jeunes ? C'est d'être patients et persévérants. Les fruits ne tombent pas en claquant juste des doigts. Bon vent !

**Nasser :** Les jeunes ont la chance de pouvoir s'appuyer sur les expériences des uns et des autres pour pouvoir tracer le chemin qui leur convient. A ceux-là je dis que les études passent avant tout.

Si demain vous, grands comme petits, êtes assez conscients des enjeux qui pèsent sur le secteur, vous saurez trouver les méthodes convenables et répondre aux bonnes questions. ■

# Terroir : les 30 produits qui font la richesse du Maroc

*La diversité des cultures transmises à travers des générations, ajoutée à la foisonnante biodiversité reflétée par la multitude des écosystèmes qu'il abrite a fait du Maroc une vitrine riche en produits de terroir dont plusieurs sont endémiques. Ce sont ces trésors du savoir-faire agricole marocain que le SIAM, au-delà de son caractère de rendez-vous d'affaires, tente de valoriser au fil de ses éditions. Tour d'horizon avec quelques-produits-phare.*

## Argan

C'est le produit emblématique du terroir marocain. L'argan est la dénomination traditionnelle en amazigh de l'huile naturelle issue exclusivement des amandes des fruits de l'arganier. Ce dernier est un arbre endémique du sud-ouest marocain où il peuple l'ensemble du paysage sec et aride de la région sur plus de 800 000 ha.



Une huile par conséquent très convoitée pour ses différents usages à la fois culinaires, cosmétiques ou encore thérapeutiques. Avec un goût d'amandons grillés, l'huile d'argan est en effet, riche en acides gras insaturés (80%), dont 43% sont des acides gras mono-insaturés (acide oléique en particulier), et en composés phénoliques et stéroïdes.

## Safran de Taliouine



Située au point de jonction du Haut et de l'Anti-Atlas dans la partie la plus élevée de la vallée du Souss, Taliouine est la capitale marocaine du safran. L'« or rouge » qu'on y trouve, comme le qualifient certains, est issu de la fleur du *Crocus Sativus* : une plante mauve et bulbeuse mesurant 10 à 45 mm et appartenant à la famille des iridacées. Ses stigmates contiennent des substances importantes que sont le Safranin, la Crocine et la Picrocrocine, respectivement responsables de l'arôme, de la couleur et du goût piquant de cette épice - la plus chère au monde - vendue en vrac autour de 12.000 DH le Kg.

La production au niveau de Taliouine est estimée à environ 3 tonnes par an. Le Maroc est classé quatrième dans la liste des producteurs mondiaux, juste après l'Iran, l'Inde et la Grèce.

## Huile d'olive des Beni Arous

Labélisée en 2014 « Appellation d'Origine Protégée », cette huile est produite dans l'arrière-pays de Larache en s'appuyant sur un savoir-faire ancestral en matière de greffage des rameaux d'oliviers sur des oléastres (oliviers sauvages endémiques de l'Afrique du Nord) souvent centenaires.



L'huile produite ainsi est à la fois appréciée pour son goût reconnaissable que pour les attributs qui lui sont prêtés. La superficie oléicole totale du territoire des Beni Arous est d'environ 4210 hectares, dont 414 hectares occupés par des oliviers greffés qui, de surcroît, permet une croissance rapide des oliviers, et par conséquent un gain de temps sur le délai d'entrée en production qui est normalement de 4 à

5 ans pour l'olivier normal. La province a produit 35000 tonnes d'olives et 6450 tonnes d'huile lors de la campagne 2016-2017 selon la direction régionale de l'agriculture de Tanger-Tetouan.

## Dattes Boufeggous

Les dattes de boufeggous représentent la variété la plus dominante et la plus appréciée de toutes les palmeraies marocaines. Leur teneur en sucre (65 à 75/100 g de matière sèche) leur confère un goût juteux qui fait leur renommée à l'échelle locale et nationale. Elles sont épaisses et peu fibreuses, légèrement caramélisée et se caractérisent entre autres par une forme ovale, une couleur jaune au stade « Blah » et marron foncé au stade mûr.



Afin de protéger leurs producteurs contre l'usurpation, ces dattes ont été labélisées « Indication géographique protégée » en 2012. En réalité, elles sont présentes dans 86 communes des différentes oasis marocaines qui se répartissent sur quatre zones principales : Ouarzazate (43 %), Tafilalet (37 %), Tata (16 %) et Figuig (4 %). Par ailleurs, elles couvrent une superficie globale de 87,222 km<sup>2</sup> avec une capacité de production estimée, bon an mal, à près de 16.000 tonnes.

## Les roses de Kelaat M'gouna



Les roses de Kelaat M'gouna auraient été introduites au X<sup>ème</sup> siècle par des pèlerins de retour de la Mecque qui l'auraient emportées de l'actuelle Syrie. Elles ornent et embaument aujourd'hui les vallées du Dadès et du M'goun, deux affluents du Draa. Sa culture s'étend sur les territoires de six communes rurales: Kelâat M'gouna, Aït Sedrate, Shel Gharbia, Aït Ouassif, Souk Lekhmis et Ighil N'oumgoun. Riche en vitamine E, cette rose est tournée vers l'export et vers l'industrie de la parfumerie et du cosmétique. A l'issue de chaque récolte en début du mois de mai, la commune éponyme organise son « Festival des roses », véritable attraction dans toute la région qui en tire une vocation touristique certaine.

En moyenne, la production annuelle avoisine les 4 000 tonnes de roses fraîches, mais les variations restent considérables d'une année à l'autre, en fonction des gelées et du froid survenus au cours de l'hiver.

## Amlou

C'est l'autre produit phare du terroir Soussi. L'Amlou est une crème à tartiner très appréciée par les Marocains. Préparé d'une manière traditionnelle ou bien semi-industriel par des entreprises dont le nombre reste à ce jour limité, le résultat obtenu est à base d'huile d'argan, de

noix, d'amande et de miel. Il est à juste titre présenté comme un aliment fortifiant, souvent recherché pour ses propriétés reconstituantes, stimulantes, aphrodisiaques et médicinales (notamment pour diminuer le taux de cholestérol et l'hypertension)



## Belier Sardi

Son berceau de race est localisé dans les plateaux de la Chaouia, Sraghna et Rhamna où le cheptel compte environ 2,15 millions de têtes. Dans ces régions dites à « vocation ovine » qui fournissent près des 2/3 de l'effectif total du pays à l'occasion du sacrifice de de l'Aïd El Kebir, l'élevage du Sardi occupe une place de choix. Il est en effet l'agneau préféré des Marocains lors de ces festivités.



Le Sardi qui dispose de son propre salon national professionnel à Settat est de grande taille et possède une tête bien dégarnie de couleur très blanche avec des tâches noires autour des yeux - ce qui lui vaut le surnom de « race à lunettes » -, du museau et des oreilles. Cette pigmentation est présente, mais de manière moins constante, à l'extrémité des pattes et souvent à la pointe des jarrets. Le mâle a un chanfrein busqué et un crâne large portant des cornes puissantes de couleur blanche également.

## Viande ovine de Timahdite (Bergui)



Originaire de la localité du même nom, perchée à 1 800 m d'altitude au cœur du Moyen-Atlas, la race Timahdite est obtenue à partir du croisement entre le mouton de la montagne et celui de race Tadla des plateaux de l'ouest.

La viande de ce bélier qui compte 1,9 millions de têtes est réputée pour sa bonne conformation, sa facilité d'engraissement, et son rendement en carcasse dus à la bonne adaptation de la sous-espèce aux conditions de son milieu froid et rigide. Elle est très prisée par les Marocains notamment pour les barbecues traditionnels (Chouaya) du fait de son goût et de sa senteur, puisque les troupeaux du Timahdite paissent dans de vastes prairies jonchées de plantes aromatiques. Cet ovin a une tête moyenne, de couleur brune avec un toupet en laine blanche ne dépassant pas la ligne frontale. La coloration brune s'étend jusqu'à la l'arrière des oreilles et à la partie supérieure de la gorge. De même, il possède un profil busqué, un chanfrein assez épais et des cornes blanches en spirale.



# VOS RÉCOLTES ARBORICOLES A L'ABRI DES ALÉAS CLIMATIQUES



La Multirisque Climatique Arboriculture Fruitière est une assurance garantie par l'Etat, commercialisée et gérée par la MAMDA. Couvrant les récoltes de pommiers, d'agrumes, d'oliviers et d'amandiers, elle couvre les risques de grêle, de gel, de vent violent, de chergui, d'excès d'eau et de hautes températures.

En souscrivant dès maintenant, vos récoltes sont protégées des risques climatiques.

**MAMDA, plus de 50 ans au service des agriculteurs.**



## Viande bovine de la Brune de l'Atlas



Endémique du Maroc et d'Algérie, la Brune de l'Atlas appartient au rameau des races sans bosse et à courtes cornes d'Afrique du Nord. Elle produit assez peu de lait (entre 4 et 5 litres par jour) mais reste en revanche très bien adaptée au milieu sec et aride du pays en occupant une place importante dans l'économie vivrière.

Subdivisée en plusieurs races distinctes que sont : la Brune de l'Atlas proprement dite, la race Oulmès-Zaër, la Pie-Noir de Meknès et la Tidili (ou Ouzguitia) de la région de Ouarzazate, cette génisse rustique n'est pas très exigeante et s'adapte facilement au monde rural. Elle est capable de se nourrir de peu, souvent des végétaux inutiles pour l'homme. Hormis dans de grosses exploitations, les troupeaux sont rares car souvent, il s'agit d'un ou deux animaux par famille. Dociles et de petite taille, les vaches pèsent entre 250 et 300 kg tandis que les taureaux affichent 350 à 400 kg.

## Lait de chamelle fermenté du Sahara

Dans les provinces du sud, le lait de chamelle est très apprécié traditionnellement pour ses vertus anti infectieuses, anticancéreuses, anti diabétique, et plus généralement comme reconstituant chez les malades convalescents. Ceci est particulièrement vrai pour les facteurs antibactériens, l'insuline, la vitamine C et les propriétés probiotiques des bactéries lactiques présentes dans les produits camelins fermentés. Il fait naturellement partie du régime alimentaire de la population locale dont l'élevage de chameaux est une pratique ancestrale. Le capital camelien du terroir de la région de Laayoune, Boujdour et Segouia Al Hamra s'élève à environ 90 000 têtes. En ce sens, la production laitière occupe une position de choix dans le système pastoral de ces régions au climat désertique chaud.



## Fromage de chèvres de Chaouen



Le Maroc compte un important cheptel caprin de plus 5 millions de têtes, mais le mode d'élevage largement prédominant est de type extensif et orienté exclusivement vers la production de viande. Or, le pays Jbala, dans le nord du royaume, dont Chaouen est le

cœur battant, présente l'originalité de comporter des troupeaux orientés vers la production laitière. Issus de croisements plus ou moins lointains avec des races importées notamment de la péninsule ibérique, le fromage au pur lait de chèvre de la province de Chaouen bénéficie d'un label d'« Indication géographique » eu égard aux caractéristiques liées à sa fabrication et à sa valeur nutritionnelle. D'ailleurs, ce produit phare de la région dispose d'une vitrine de choix grâce à la Foire caprine que la « perle bleue du Rif » organise annuellement, et qui rassemble les éleveurs de toute la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

## Fromage de chamelle de Dakhla

Obtenir du fromage à partir du lait de chamelle est une opération plus laborieuse à réaliser qu'avec le lait issu d'autres animaux d'élevage. Le fait est que le lait de chamelle, riche en produits antibactériens, tend à inhiber naturellement l'acidification lactique par voie fermentaire. C'est cette difficulté que la coopérative féminine



«Ajbane Dakhla» a réussi à contourner grâce au concours de chercheurs de l'IAV Hassan II de Rabat. Résultat: l'aliment s'invite désormais sur les tables des habitants dont le lait de chamelle fait partie de leurs habitudes alimentaires.

## Couscous « Khoumassi » de Guelmim

Issu, comme son nom l'indique, d'un mélange de cinq céréales (blé tendre, blé dur, orge, maïs et semoule) sélectionnées, le couscous « khoumassi » est fabriqué depuis toujours à partir de ces 5 graminées roulées à la main, cuites à la vapeur, séchées sur un tissu fin et propre puis criblées à l'aide du tamis traditionnel (ghourbal).



Dans la région de Guelmim, comme dans de nombreuses zones oasiennes du sud marocain, la fabrication et la commercialisation de ce couscous cinq étoiles est une bouée de sauvetage pour les femmes qui unissent leur forces au sein de coopératives adeptes du commerce équitable en nouant des partenariats qui ont trait à l'économie solidaire.

## Miel d'Imouzzer Ida Ou'Tanane

En fonction du régime floral des abeilles, les spécialistes dénombrent 14 à 18 parfums de miel sur le marché marocain. Mais s'il ne fallait en retenir qu'un, celui d'Imouzzer Ida Ou'Tanane aura une mention spéciale pour plusieurs raisons. Il est produit dans une région de vallées et canyons profonds du nord-est d'Agadir, riche d'un patrimoine naturel et d'un biotope protégés à flanc de montagnes.



Grâce aux arganiers, caroubiers et autres plantes succulentes, notamment l'euphorbe cactus endémique du Maroc, les abeilles sont au centre d'une apiculture riche et ancestrale. C'est d'ailleurs dans cette province pittoresque que l'on trouve le plus vieux et le plus grand rucher collectif du Maroc qui a acquis une renommée mondiale. C'est celui d'Inzerki, un modèle du genre. Le miel d'Imouzzer possède donc des propriétés médicinales antiseptiques et anti-inflammatoires. Il est utilisé pour guérir les maux de gorge, les états grippaux et les toux convulsives. Consciente de cet atout, la localité organise son «Festival du miel» qui octroie au produit un caractère culturel, économique et surtout social.

## Amandes de Tafraout



Synonyme de fertilité et d'abondance dans la culture amazighe, les amandes sont réputées depuis l'Antiquité pour leurs nombreuses vertus et leur huile très parfumée, riche en protéines, vitamines, glucides et lipides. Au cœur de la région

Souss-Massa, cette espèce fruitière majeure trouve tout son sens.

Car désormais, ne peuvent être considérées comme «Amandes de Tafraout» que les amandes issues des provinces de Tiznit, Chtouka Aït Baha et de Taroudant où seules les plantes d'origine « Prunus Amygdalus » peuvent prétendre au label, désigné selon un poids et un ratio longueur/largeur bien précis. Mais ce qui caractérise cette amande est plutôt son odeur assez forte et son goût, proche de la noix. La période de semence (de décembre à janvier) est suivie du festival des amandiers que la localité organise annuellement.

De plus, le mode d'irrigation des terres par pluies naturelles font également partie des spécificités des amandes de Tafraout, leaders incontestés en la matière, et qui s'exportent sous les labels «bio» et «terroir».

Des 159.000 ha alloués à cette culture dans le royaume, la région de Tafraout produit plus de 30% du stock national en

offrant à elles seules la moitié de la superficie totale occupée par les amandiers.

## Henné de Tata

Couvrant une superficie dépassant les 250 ha, avec une production annuelle de 19.000 quintaux, l'arbuste du henné génère un chiffre d'affaires annuel de plus de 30 millions de DH dans la région de Tata selon les données de la Direction provinciale de l'agriculture (DPA). Le développement de la filière passe également par la création dans cette province du sud d'unités de fabrication et d'emballage de produits naturels ne contenant pas de produits chimiques, rendant au henné son titre de noblesse. Cristallisant les efforts des agriculteurs locaux, le « Festival du henné » à Foum Zguid qui se déroule en mois d'avril tend justement à promouvoir les vertus de ce produit du terroir oasien.



## Fèves de Fès

Largement consommée par les Marocains en période hivernale dans un plat typiquement hivernale, la « Bissara » bien chaude accompagnée d'huile d'olive, de paprika et de cumin, la fève est cultivée dans presque toutes les régions du Maroc. Ceci dit, ses préférences pédo-climatiques sont plutôt portées sur les sols argileux et bien drainant de l'intérieur du pays.



Aux alentours de Fès, où cette plante légumineuse est superstitieusement utilisée comme précédent cultural à la plupart des cultures maraîchères de saison froide, la principale semence utilisée est l'Aquadulce, une variété locale où l'on compte 400 à 800 graines par kilogramme, très riche en vitamine P et E, en protéines et en énergie. Il faut 60 à 80 kg de semence de fève pour planter un hectare. Ce qui fait des sols sableux de cette région, à cheval entre le pré-Rif et le Moyen-Atlas un endroit propice à la culture des fèves qui exigent une fréquence élevée d'apport d'eau.

## Figues de Taounate



Emblème du bassin méditerranéen où il est cultivé depuis des millénaires, les figuiers sont bien adaptés au climat marocain et occupent au Maroc une superficie totale d'environ 60.000 ha pour une production qui peut atteindre les 90.000 tonnes. Elles sont généralement

associées à d'autres arbres fruitiers qui peuvent agir négativement sur la croissance et la productivité du figuier. Taounate et sa région se taillent la part du lion dans la production avec quelque 25.000 ha. Des enquêtes réalisées par l'ENA de Meknès dans cette région révèlent que le fruit contribue jusqu'à 50% dans le revenu des agriculteurs de certains douars où le figuier est la principale activité agricole. A l'état frais, la demi-douzaine de variétés se trouvant à Taounate renferme en moyenne 80% d'eau et 13% de sucres, ajoutés à sa forte teneur en fibres, principaux constituants des grains. Le fruit est également consommé après séchage ou sous forme de confiture.

## Grenadine Sefri Ouled Abdellah

ESTAMPILLÉE « Indication Géographique Protégée », la Grenadine Sefri Ouled Abdellah est une variété à vigueur moyenne avec un port semi dressé et compact donnant des fruits de gros calibres. Elle peut peser jusqu'à 900 g et porte une couleur jaune à rose à maturité. D'un point de



vue nutritionnel, elle est riche en vitamine C, phosphore, potassium, magnésium et calcium. On distingue les gre-

# Nourrir la terre pour nourrir la planète



Avec près d'un siècle d'expertise, le Groupe OCP est un des leaders mondiaux sur le marché du phosphate et de ses dérivés. Contribuant à nourrir une population mondiale grandissante en fournissant des fertilisants essentiels à la croissance des plantes, le Groupe œuvre à la vision d'une agriculture durable et prospère, en augmentant les rendements agricoles tout en préservant les sols. Acteur influent du développement économique et social du Maroc, OCP s'engage avant tout pour l'avenir des générations futures.

**SPONSOR OFFICIEL**



**SIAM**  
SALON INTERNATIONAL DE  
L'AGRICULTURE AU MAROC

Du 18 au 23 avril 2017  
Meknès - Maroc



[www.ocpgroup.ma](http://www.ocpgroup.ma)

nades issues des fleurs précoces qui sont plus imposantes, avec une écorce plus épaisse et plus colorée, de celles issues de fleurs dites « tardives » qui sont d'un calibre moyen avec une écorce légèrement mince et moins colorée. Son aire de répartition, qui touche le Caïdat des Béni Amir dans la province de Fquih Ben Saleh dans le centre du pays, jouit d'un bioclimat aride voire semi aride. La variété Sefri se caractérise notamment par sa richesse en jus (71 à 82 ml/100g), son goût très équilibré en sucres (jusqu'à 7,3% en fructose et 6,6% en glucose) et généralement avec des pépins fondant dans la bouche qui assurent une dégustation agréable.

### Néflier de Zegzel

Prenant source dans les montagnes des Beni Snassen par la route qui relie Berkane à Tafoughalt en passant par Tazaghine dans le nord-est



du royaume, la vallée du Zegzel se trouve presque embellie par la multitude de vergers de néfliers suspendus de part et d'autre du lit de l'Oued qui porte la même nomination.

Ce fruit estival très prisé fut introduit dans la vallée via l'Algérie durant les années 60. Depuis, le micro climat doux et ensoleillé de la vallée irriguée en permanence, conjugué à la fertilité des sols bien drainés et riches en sédiments, ont favorisé l'expansion du néflier en lieu et place de l'oranger. A tel point qu'aujourd'hui, l'arbre fruitier occupe 370 ha à Zegzel, soit 85% de la superficie nationale dédiée au fruit selon le ministère de l'Agriculture, pour un rendement annuel variant entre 5000 et 6000 tonnes. Depuis 2013, le néflier local est classé produit du terroir, et bénéficie du label « signe distinctif d'origine et de qualité ». Une aubaine qui a poussé les agriculteurs à adapter leurs techniques culturales aux quatre variétés produites: La Navela (beldi), le Muscat (nèfle piriforme), le Mkarkabe (type rond) et la Tanaka (type japonais).

### Figues de barbarie d'Ait Baamrane



A l'exception des zones sahariennes et des montagnes, la figue de Barbarie est largement représentée dans le paysage rural marocain. Mais c'est dans la confédération des Aït Baamrane que l'on trouve celle qui bénéficie d'une « Indication géographique protégée ». Sur les limites administratives du cercle de Sidi Ifni et de Ksabi de la province de Guelmim, le cactus constitue en effet toute la frange atlantique de la région qui subit les influences du climat méditerranéen. La variété locale est cultivée pour la consommation humaine, les besoins fourragers et pour des productions nouvelles comme la confiture, le jus, l'huile extraite des grains de fruits, et les filets de raquettes largement demandés dans les marchés européens. Dans cette zone du sud, les fruits objet de l'IGC « Figue de Barbarie d'Aït Baamrane » proviennent exclusivement

de deux écotypes du figuier de Barbarie qui prédominent dans la superficie plantée (50.000 ha selon le dernier rapport du ministère de l'agriculture pour une production annuelle de 280.000 tonnes), à savoir : Aïssa et Moussa. Ces deux écotypes se caractérisent par d'excellentes qualités gustatives et de présentation.

### Pastèque du Haouz

Bien qu'originnaire d'Afrique tropicale, la pastèque fait depuis longtemps partie des fruits préférés des Marocains en période estivale car très désaltérante et d'une valeur nutritive élevée (riche en Vitamine A, B1, B2, C, en Biotine et en sels minéraux). Dans la province du Haouz au sud de Marrakech, la variété de type Crimson Sweet de forme oblongue reste la plus répandue dans le marché national vu sa bonne conservation post récolte et à sa texture ferme et granulée. A cet effet, le Haouz totalise 37% de la superficie cultivée par le pastèque dans le pays, loin derrière le Souss qui y consacre 19% comme l'indique une note de veille du ministère de l'Agriculture. Mais depuis quelques années, ce fruit gourmand en eau est cultivé dans la région de Zagora et Tata par des agriculteurs venus essentiellement du Souss. Une dérive qui menace la nappe phréatique de ces zones désertiques dont le climat est plutôt adapté à des cultures économes en eau.



### Caroubier de Tiznit



Dans la province de Tiznit où plus d'un million de caroubiers sont plantés, la population qui le considère comme un arbre providence, l'appelle «kharoub» ou «tikid». Il s'agit d'un fruit sous forme d'une gousse aplatie de 12 à 20 cm et présente un grand intérêt socioéconomique et de nombreuses potentialités favorables au développement rural. Le Maroc en est le deuxième producteur mondial. En s'adaptant parfaitement à cette zone sèche et caillouteuse, pauvre voire impropre à des cultures gourmandes en eau, le caroubier possède des vertus certains et ne requiert ni soins, ni traitements particuliers. Toutes les composantes de l'arbre (feuillage, fleur, fruit, bois, écorce et racines) sont utiles et ont de la valeur : les graines donnent une gomme utilisée dans l'alimentation, la confiserie pour l'industrie pharmaceutique. La pulpe, après broyage, peut être utilisée dans la préparation d'alcools, l'extraction de jus sucrés, la production de farine, de chocolat et dans l'alimentation animale etc.

### Truffe blanche du désert

Connue sous le nom de «Zoubaidi» ou «Ez-zabdi», la truffe (ou terfesse) dont l'appellation est due à sa structure moelleuse après cuisson est récoltée en abondance dans plusieurs localités du Sud-Est et du Sahara marocains. Il se déguste comme un légume et peut être par exemple associé aux dattes dans une sauce sucrée-salée qui accompagne le couscous. Cette variété que l'on rencontre dans d'autres pays du sud médi-

terranéen n'a pas un goût très marqué mais elle est extrêmement riche en protéines. Sa couleur curieuse s'explique par la pauvreté des sols dans lesquels elle pousse. Des chercheurs en mycologie ont néanmoins tenté, en vain, de le cultiver dans des milieux plus cléments, mais la truffe blanche s'obstine à attendre la pluie, préférant rester fidèle à ses caractéristiques sahariennes.



### Navet de la Moulouya

Cultivé aux bords de la Haute Moulouya, notamment dans la province de Boulemane, qui renferme un léger excès de bore, ce navet typique est plus connu chez les Marocains sous le nom du « Mahfour ». Il est reconnaissable par sa forme et sa couleur spéciaux, mais surtout pour le goût piquant qui le différencie du navet commun. C'est une plante bisannuelle de saison froide dont la partie consommée est la racine charnue, riche en calcium et en vitamine K. Dans sa région de prédilection qui se caractérise par un niveau d'altitude de 800 à 1000 m, le navet « Mahfour » est produit généralement dans les mêmes sites que la carotte.



### Artichauts du Gharb



La région du Gharb est la principale région de production d'artichaut au Maroc avec une superficie de 2.600 ha et une production annuelle de 42.000 tonnes. Le rendement moyen, de 14 T/ha, est jugé encore faible par les professionnels par rapport au potentiel de production des variétés cultivées (Blanc Hyérosis), qui est de 25 T/ha. L'artichaut reste tout de même un légume nutritif, riche notamment en vitamines, potassium et phosphore. La plante est de saison froide, très exigeante en humidité du sol, ce qui explique les conditions optimales qu'offrent les terres du Gharb.

### Raisins de Meknès



Déterminée par l'aire géographique comprenant les communes de Sidi-Slimane, M'jat et Boufekrane dans une région bien connue depuis l'époque romain pour ses dispositions naturelles favorables à l'élaboration de grands crus, c'est au sein de cet espace qu'ont été sélectionnés les meilleurs terroirs ayant bénéficié de la première « Appellation d'origine contrôlée » au Maroc en 1998. Les influences climatiques du Moyen-Atlas tout proche sur les contreforts dans lesquels se situent ces 3 domaines, offrent en effet à ces vignobles – baptisés Coteaux de l'Atlas – une situation exceptionnelle et sans équivalent dans les pays.

### Cerises de Sefrou

A l'échelle du pays, le cerisier occupe une place infime, par rapport aux autres espèces appartenant à la même famille des rosacées fruitières. Mais la région de Sefrou détient à elle seule près de 70 % de la production nationale sur une superficie d'environ 1.300 hectares.

La variété locale est une cerisette noire, très sucrée à sa maturité dont la queue aurait, selon la légende, des vertus curatives.



Ella a été victime de l'introduction de certaines variétés américaines vivant en symbiose avec un parasite, lequel a été fatal à la cerise locale. Pour juguler le fléau, des milliers de plans ont été arrachés vers la fin des années 1960.

Dans la culture populaire marocaine, les cerises de Sefrou sont intimement liées au « Mousssem » que la ville organise et dont l'origine remonte à 1920. En 2012, il a été inscrit par l'UNESCO en tant que patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

### Pomme d'Imilchil

Elles sont produites dans le Cercle d'Ait H'Diddou (Imilchil, Bouzmou, Outarbate, Amouguer et Aït Ihya) à une moyenne de 2 200 m d'altitude au cœur du Haut Atlas oriental. Une région agricole homogène qui comporte plus de 180.000 plants dans des



vergers généralement éparpillés, de moins de 0,5 ha. La capacité de production est estimée à environ 4.500 tonnes par an. Les pommes d'Imilchil, consommées fraîches ou après transformation (en jus ou confiture), ont connu un bond en avant au cours des années 80 lorsque les agriculteurs locaux leur ont réservé les bonnes terres. Car auparavant, elles étaient cultivées sur des terres marginales, en bordure des parcelles agricoles (appelées Assouhoud).

### Clémentine de Berkane

Tenant son nom par analogie de la ville du nord-est du royaume où elle est produite, ce fruit est extrait à partir de deux variétés de clémentiniers



et disposent d'une notoriété internationale. Labélisée « Indication géographique protégée », la clémentine de Berkane se caractérise par l'absence de pépins, une couleur orange rougeâtre, une saveur acidulée et un niveau de jus variant entre 40 et 56 %. Elle est cultivée sur une superficie de 17 300 ha pour une capacité de production de 220 000 tonnes, soit l'équivalent de 15 % de la production nationale, constituant par ailleurs le premier agrume exporté par le Maroc avec une part de 85 %. Les principaux marchés cibles sont la Russie avec une part de 50 % des importations, suivie par l'Union Européenne et le Canada. ■

Jassim Ahdani



**PARTENAIRE  
D'UN DÉVELOPPEMENT  
AGRICOLE DURABLE**



**AGROPOLIS**  
AGROPOLE DE MEKNÈS

BERKANE  
**MEDWEST**  
AGROPOLE DE BERKANE

**AGROPOLE**  
SOUSS MASSA 



**OFFRE DE LOTS DE  
TERRAINS INDUSTRIELS VIABILISÉS**

VISITEZ NOTRE STAND AU  
**SIAM A MEKNÈS**  
AU PÔLE INSTITUTIONNEL

+212 537 57 66 78  
showroom@medz.ma  
www.medz.ma



# « Sortir la filière de l'informel »

*Présidente de la Fédération interprofessionnelle de l'héliciculture, Nadia Babrahim détaille dans cet entretien les enjeux de la culture hélicole nationale confrontée aux défis de la modernisation et de la valorisation.*

**Propos recueillis par  
Jassim Ahdani**

De nouvelles perspectives s'ouvrent ainsi à la filière en matière de distribution, de valorisation et d'export...

**Quel est le potentiel du Maroc en matière d'héliciculture. En termes de production, nombre d'éleveurs et chiffre d'affaires ?**

L'héliciculture est un secteur autonome générant des valeurs ajoutées importantes comme la production d'escargots pour l'alimentation et la gastronomie, le mucus ou bien la bave d'escargots pour la cosmétique et la pharmaceutique, le caviar d'escargot pour la gastronomie et la cosmétique de luxe. C'est dire que cette filière est un créneau porteur dont les produits sont destinés essentiellement à l'export mais aussi au marché national. Entre 2008 et 2016, la production nationale annuelle d'escargots a atteint entre 10.000 et 15 000 tonnes dont 80 à 85% a été exporté. Les récoltes d'escargots sont effectuées par des jeunes et des femmes dans plusieurs régions : Kenitra, El Jadida, Casablanca et au sud de la chaîne du Rif. Certaines régions situées à l'intérieur du pays comme par exemple la vallée à l'Est de l'Atlas regorgent de nombreuses espèces. Le prix unitaire des escargots marocains récoltés dans la nature et destinés à l'exportation est fixé entre 6 et 15 DH le kilo pour un chiffre d'affaires oscillant entre 60 000 000,00 DH et 150 000 000,00 de DH par an. Malheureusement ce réseau de ramassage informel provoque la perte d'un grand nombre d'espèces. C'est pour remédier à ce problème que des parcs d'élevages ont été développés dans plusieurs régions du pays.

**Quels sont les objectifs tracés par la FIH pour que la filière se modernise et se développe davantage ?**

L'objectif de la FIH est d'agréger la filière de telle sorte qu'elle soit forte en 2021 de près de 5000 exploitations, pour une surface d'élevage de 500 ha et une production de 20 000 tonnes. A cet effet, nous avons initié un certain nombre de mesures comme la planification des programmes d'aide à l'implantation d'élevage par les agriculteurs, l'investissement dans la R&D pour la création de nouveaux concepts gastronomiques et cosmétiques, le lancement de centres de valorisation pilotes ou la participation à des foires et salons à l'échelle nationale et international etc.

**Quelles sont les conditions climatiques adaptées à une meilleure héliciculture ?**

De manière générale, le climat marocain est particulièrement adapté à l'héliciculture. Les régions les plus propices sont celles qui possèdent un taux d'humidité suffisant et des sols de calcaire, notamment les zones côtières, atlantiques de Tanger à Agadir et méditerranéennes. Notre pays a la particularité de permettre deux cycles d'élevage par an, ce qui favorise une productivité importante alors qu'en Europe, seul un cycle est possible.

**Où en est le projet de contrat-programme pour le développement de la filière porté par le ministère de l'Agriculture en collaboration avec votre fédération ?**

Pour les éleveurs et les exploitations agricoles en général, nous avons prévu des aides à la création de parcs, à la valorisation du produit et à l'exportation. Une héliciculture développée et bien encadrée est un atout non négligeable pour l'agriculture nationale, d'autant plus que tout reste à faire en matière d'héliciculture.

**Par exemple ?**

Au Maroc, la collecte reste la principale source d'approvisionnement en escargots dont l'élevage est actuellement à son stade embryonnaire. L'objectif du contrat-programme est de sortir la filière de l'informel pour la doter de structures organisées et modernes.

**Au-delà de la consommation domestique, quels sont les marchés étrangers ciblés par les éleveurs ?**

Bien évidemment, l'Europe reste le marché de proximité le plus porteur pour nous, surtout qu'il connaît une croissance exponentielle tant pour le produit brut, l'animal, que pour les concepts à haute valeur ajoutée. L'ensemble des marchés occidentaux sont en déficit de produits de l'escargot à cause de besoins croissants tant en alimentaire qu'en cosmétique. Par exemple, le caviar d'escargot est devenu un produit gastronomique de



Nadia Babrahim, présidente de la FIH.

luxe très prisé tandis qu'il n'est plus nécessaire de souligner le succès grandissant des produits cosmétiques à base d'escargots.

Les marchés internationaux-cible croissent quantitativement mais, également, en termes de valeur ajoutée. Le produit brut, l'animal, n'est plus seulement le produit phare de ces marchés mais les produits à haute valeur ajoutée qui se sont multipliés cette année. Le challenge donc pour nos producteurs est de développer le savoir-faire nécessaire pour maximiser les opportunités d'affaires existantes sur ce créneau.

**Comment se portent les espèces d'escargots vivantes au Maroc ? Certaines sont-elles endémiques ?**

Ironie de l'histoire, les espèces Petit Gris et Gros Gris qui sont très prisées sur le marché international de l'escargot sont originaires d'Afrique du Nord. Mais leur culture et leur consommation ont été abandonnées au fil du temps. Et ce sont les Européens qui les ont introduites chez eux avec le succès que l'on sait.

Cela dit, les conditions de développement ne sont pas les mêmes que pour la morguette. Celle-ci prolifère à l'état naturel et il suffit de la ramasser pour la consommer. Pour que les espèces Petit et Gros gris puissent se développer, il ont besoin de conditions d'élevage optimales inventées par

les producteurs européens. A présent, l'ambition de la FIH est de soutenir cet élément du patrimoine naturel marocain qu'est l'escargot en favorisant les conditions optimales et saines pour son développement via une stratégie de valorisation des écotecnologies et des éco-techniques d'élevage, surtout que le patrimoine culturel marocain a toujours intégré l'escargot comme un élément essentiel de sa gastronomie.

**Pourtant, durant la décennie 1990 et 2000, le Maroc était le premier exportateur mondial d'escargots. Que s'est-il passé pour que notre pays perde son classement ?**

Le Maroc est connu effectivement pour la qualité de son escargot très apprécié en Europe. La FIH entend justement réhabiliter cette culture en s'attaquant aux raisons qui ont provoqué son déclin: absence de vision stratégique pour identifier et exploiter toute opportunité de croissance ; manque de professionnalisation des acteurs de la filière qui pêche aussi par une absence d'agrégation et une déficience en termes de soutien aux compétences, à la créativité et à l'innovation des acteurs. Toutes ces raisons, conjuguées les unes aux autres, ont conduit à l'amollissement de notre potentiel hélicole. Il est temps de redresser la barre. ■



TRÉSOR DE LA NATURE



## COSUMAR, PLUS DE 85 ANS DE SAVOIR FAIRE, POUR VOUS OFFRIR LE MEILLEUR DE LA NATURE

Pur produit de la nature, le sucre est une ressource précieuse indispensable à la vie. Chez COSUMAR, nous conjugons notre savoir-faire à celui des agriculteurs du Maroc pour vous offrir toute la pureté du sucre, transformé en pain, en granulés, en lingots ou en morceaux. Depuis plus de 85 ans, notre quête constante de la qualité témoigne d'un engagement fort au service des consommateurs, avec l'ambition de vous offrir le meilleur de la betterave et de la canne à sucre, pour un goût unique et naturel à chaque dégustation.

# L'Italie, une terre généreuse pour un label distingué

*Invitée d'honneur de la 12ème édition du SIAM, leader mondial de l'agriculture bio, l'Italie est la troisième puissance agricole européenne derrière la France et l'Allemagne.*

## Abdelkarim Chankou

Grâce aux fonds européens de la Politique Agricole Commune (PAC), du savoir-faire des Italiens en matière de travail de la terre ainsi que les lois de la réforme agraire des années 50, l'Italie est arrivée à se hisser au niveau de 3e pays agricole de l'Union européenne avec plus de 42,8 milliards d'€ de chiffre d'affaires en 2014. Le pays de Dante se positionne ainsi après la France et l'Allemagne. Au sein de l'Union européenne (UE), l'État membre qui a le plus contribué à la valeur de la production agricole est la France avec 18% du total de l'UE, suivie de l'Allemagne (14%) de l'Italie (13%), de l'Espagne (10%), du Royaume-Uni (8%), des Pays-Bas (7%) et de la Pologne (5%). Ces sept États membres représentent environ les 3/4 de la production agricole totale de l'UE. (Eurostat février 2016).

L'agriculture italienne emploie 3,9 % de la population active et représente 2,0 % du PIB (World Factbook, 2014).

A l'instar du nombre formidable des petites exploitations, le marché des produits alimentaires emballés est très fractionné en Italie. La première compagnie d'aliments emballés est actuellement Barilla Holding SpA avec une part de 3,8 %, devant le groupe Ferrero (2,8 %) et le Groupe Lactalis (2,4 %).

En 2012, la production laitière représente le tiers de la valeur de la production animale au sein de l'Union européenne. L'Allemagne est le premier producteur laitier européen avec 18% de la valeur totale, suivie par la France (16%) et l'Italie (10%). Le cheptel bovin européen comprend 90 millions de têtes et contribue pour 22% à la valeur de la production animale. La France avec 21 % du cheptel d'Europe est le premier producteur de viande bovine (27%), devant l'Italie (12%) et le Royaume-Uni (11%). Cette 3e place dans le classement, la pé-

ninsule l'a gagnée malgré trois facteurs plutôt contraignants. D'un côté le secteur agricole italien dépend pour beaucoup de la main d'œuvre étrangère et surtout extra communautaire, de l'autre un tiers seulement de la surface agricole utile (SAU) est en zone de plaine, sans oublier le fait que les structures de production sont émiettées et fourmillantes. Le recensement de 2010 révèle que la SAU moyenne est de 8ha par exploitation et les disparités entre le nord (plus organisé et plus productif), et le Sud et les îles (plus extensifs et moins structurés) restent très importantes.

Trois Paramètres auxquels il faut ajouter un 4e subsidiaire mais non moins contraignant, à savoir le fait que l'Italie est globalement déficitaire sur le plan agroalimentaire. Le pays est en fait un gros importateur de produits agroalimentaires et halieutiques.

En 2013, son déficit commercial en produits agroalimentaires et des produits marins s'est établi à près de 6,7 milliards €, les importations à 38,5 milliards € et les exportations à 31,8 milliards €. Entre 2011 et 2013, les importations italiennes de produits agroalimentaires et de produits de la mer ont augmenté en moyenne de 0,2 % tandis que les exportations ont connu une hausse moyenne de 4,9 %.

Les principales importations italiennes de produits agroalimentaires et de produits de la mer en 2013 ont été le porc, le maïs, les fromages et le lait caillé, les mollusques vivants et le blé. Les principaux pays fournisseurs ont été l'Allemagne, la France, l'Espagne, les Pays-Bas et l'Autriche.

Malgré son poids dans la balance, cela n'empêche pas ce pays fondateur de l'ex CEE de figurer parmi les pays leaders en matière de produits agricoles biologiques de réputation mondiale dont la charcuterie porcine, les vins et les fromages. La gastronomie et une certaine identité alimentaire font partie du substrat culturel italien. Bref, une richesse agricole que le



L'agriculture italienne dépend pour beaucoup de la main d'œuvre étrangère.

thème choisi pour l'exposition universelle, organisée à Milan en 2015, montre bien : «Nourrir la planète, énergie pour la vie». Selon le dernier rapport du ministère italien pour les politiques agricoles, alimentaires et des forêts, 1,4 million d'hectares sont cultivés de façon biologique en Italie, soit 10 % des surfaces cultivables de la péninsule.

A fin 2014, le secteur agroalimentaire biologique italien compte 55 433 entreprises, 5,8% de plus qu'en début de l'année.

## Savoirs-faire

Si le savoir-faire italien en agriculture est redevable à la technologie agronomique avancée et aux aides européennes il l'est aussi à son histoire. Les premiers habitants de Rome antique qui n'avaient pas le pied marin contrairement aux Phéniciens ou aux Grecs étaient soit des soldats soit des paysans comme le montrent diverses mosaïques ou peintures. Petits propriétaires, ils travaillaient dur pour cultiver leur terre. Puis les conquêtes militaires et l'élargissement de l'empire romain vont transformer radicalement la vie de ces paysans-guerriers. Au IIe siècle après J.-C., Rome qui compte 1200000 habitants, devient un grand centre d'échanges commerciaux. Plusieurs documents iconographiques anciens soulignent l'effervescence qui régnait dans le port d'Ostie. La Tunisie, l'Égypte et le Maroc de l'époque, devenus les greniers de Rome, expédient massivement leur blé vers les greniers de ce qui était pour plusieurs siècles le centre du pouvoir du monde. Toujours au cours de ce

siècle eut lieu la première intervention en faveur d'une redistribution juste et égalitaire des terres en Italie, lorsque Tiberio Gracco (Tiberius Sempronius Gracchus, né en 168/163-133 avant J.-C.) posa le problème des terres publiques (ager publicus) concentrées dans les mains d'un nombre restreint de grands propriétaires et celui de la nécessité de les redistribuer en faveur des paysans sans terre. La loi qu'il proposa en 133 établissait une limite aux terres publiques que les latifundiaires pouvaient s'approprier (Marta Fraticelli, Janvier 2010).

Si les premiers Romains étaient des soldats-paysans qui aimaient travailler la terre, les Italiens des temps modernes semblent en avoir perdu le goût. Le dernier rapport de l'organisme catholique Caritas-Migrantes montre que le secteur agricole est devenu le premier utilisateur de main-d'œuvre étrangère.

Un nouveau rapport sur l'immigration a été présenté fin janvier 2014 à Rome et à Milan. Ce 23e rapport est le résultat de l'enquête annuelle de l'organisme catholique Caritas-Migrantes qui dresse le tableau de la présence des immigrés dans la péninsule au cours de l'année écoulée. « Quelque 320 000 étrangers travaillent dans le secteur agricole italien. C'est grâce à eux que le « Made in Italy » peut maintenir la cadence dans l'exportation des produits phares comme le fromage de Parme, la tomate en boîte, la pomme (fruit) ou l'huile d'olive. Ils appartiennent à 168 pays différents ; les Africains parmi eux étant surtout des Marocains (première communauté africaine en Italie), des Tunisiens, des Égyptiens et des Sénégalais. » ■

## Slow Food, le terroir à l'honneur

C'est en Italie qu'à vu le jour au début des années 90 Slow Food, un mouvement «éco-gastronomique» convivial qui invite les gens à privilégier les produits du terroir et à se réapproprier les plaisirs de la table avec les amis, la famille. Manger devient dès lors un moment de partage et de découverte. Une manière de renouer aussi avec les traditions ou à explorer de nouvelles cultures culinaires sans perdre de vue le souci écologique. Fondé par Carlo Petrini, Slow food se veut une réponse à cette malbouffe mondialisée qui a envahi les sociétés post-industrielles et au concept du fast food qui standardise les goûts. Objectif des promoteurs de ce mouvement : aider le consommateur distrait à devenir un gastronome averti et à ne pas se laisser bouffer par les enseignes de la restauration rapide... Aujourd'hui, le mouvement, dont le siège est basé au coeur du Piémont italien, dans la ville de Bra, compte environ 82 000 membres répartis dans une cinquantaine de pays. ■



# Nous puisons dans nos racines...



## ... pour conquérir l'avenir

Pour tracer son cap dans un monde qui va vite, il faut savoir d'où l'on vient. Depuis plus d'un demi siècle, Holmarcom a su faire face aux évolutions économiques et anticiper les enjeux du futur. Fier de ses racines et fort d'une vision de développement renouvelée, le Groupe renforce ses métiers stratégiques et s'ouvre à de nouveaux défis. Il conforte ses positions nationales et saisit de nouvelles opportunités continentales.

[www.holmarcom.ma](http://www.holmarcom.ma)



**HOLMARCOM**  
GROUP

**FINANCE** : Atlanta - Sanad - CPA - Atlanta Côte d'Ivoire Non Vie • **AGRO-INDUSTRIE** : Les Eaux Minérales d'Oulmès - Somathes - Les Huiles d'Olives de la Méditerranée - Juice & Nectar Partner - Dénia Holding - Eau Technologie Environnement/Bénin • **DISTRIBUTION ET LOGISTIQUE** : Comptoir Métallurgique Marocain - Air Arabia Maroc - Mass Céréales Al Maghreb - Yellowrock - Défi Courses • **IMMOBILIER** : Cap Tingis - Manazil Développement - Peacock Investments/Sénégal • **AUTRES** : Olléaris Maghreb - Radio Plus

# Cosumar, le goût de la performance

*Créateur de richesses partagées sur toute la chaîne de valeurs, Cosumar est devenu un modèle du genre pour le secteur agro-industriel national, qui correspond parfaitement à la thématique de la 12ème édition du Siam (« Pour un agrobusiness responsable au service d'une agriculture durable »).*

## Jamil Manar

**L**e groupe Cosumar entend bien saisir l'occasion de la 16ème édition du SIAM pour montrer la force de son engagement sur la chaîne de valeurs depuis la production, jusqu'au consommateur en passant par la transformation, le conditionnement, la distribution et l'export. Car le groupe dirigé par Mohamed Fikrat, qu'il a marqué de son empreinte particulière, est porté par des ambitions internationales puisqu'il exporte dans plusieurs pays arabes et africains. La demande est telle que Cosumar a décidé d'investir en 2016 dans une nouvelle raffinerie de sucre installée à Yanbu en Arabie Saoudite, en partenariat avec son actionnaire de référence Wilmar et quelques sociétés saoudiennes du secteur. Objectif : produire grâce à cet outil industriel d'une capacité de 840.000 tonnes pour le marché local et les pays du Golfe. L'Afrique, où le déficit en production sucrière est estimé à 6 millions de tonnes par an, offre à son tour d'excellentes perspectives de développement pour Cosumar. Un projet de complexe industriel intégré au Cameroun est dans le pipe. Une autre implantation est envisagée au Soudan. La stratégie du principal actionnaire singapourien Wilmar de faire de Cosumar une plateforme pour développer ses opérations dans le sucre en Afrique de l'Ouest, le Bassin méditerranéen et le Moyen Orient commence à



La mécanisation de l'amont agricole est un atout majeur pour le secteur sucrier.

porter ses fruits. En effet, le chiffre d'affaires du groupe a connu un bond de 12,8% à fin 2016, soit des ventes représentant 326.000 tonnes contre 190.000 tonnes en 2015, ce qui constitue une progression exceptionnelle de 71,4%. Une performance servie par une bonne pluviométrie qui a favorisé une bonne récolte betteravière notamment dans les régions de Doukkala et Zaïo mais aussi par une vision anticipatrice du management consistant en un plan d'investissement colossal

d'un montant de 6 milliards de DH. Ce programme a permis l'augmentation des capacités de stockage et la mise en place d'un dispositif d'économie énergétique visant à améliorer sa compétitivité... Comme les produits exportés ne sont pas éligibles à la subvention, Cosumar importe du sucre en admission temporaire qu'il réexporte sous forme de produit raffiné.

## Modèle

Forte d'une capacité annuelle de 1,65 million de tonnes, Cosumar a bâti son modèle économique sur trois piliers: la production à partir de la betterave, de la canne et du sucre brut raffiné. Même si les ventes à l'export sont sur un trend haussier, le gros de l'activité commerciale est réalisé sur le marché local qui se taille 81,21% du chiffre d'affaires consolidé. Ce qui est certain c'est que les excellents résultats du groupe sont une bonne

nouvelle pour l'amont agricole qui se distingue par un fort ancrage renforcé par la mobilisation d'investissements considérables dans la recherche-développement et la mécanisation. Créateur de richesses partagées sur toute la chaîne de valeurs, Cosumar est devenu ainsi un modèle du genre pour le secteur agro-industriel, qui correspond parfaitement à la thématique de la 12ème édition du Siam (« Pour un agrobusiness responsable au service d'une agriculture durable »). Last but not least, Cosumar contribue à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et à la consolidation de pôles de croissance régionaux. Agrégateur de quelque 80000 agriculteurs et investisseur agro-industriels responsables, Cosumar défend au quotidien la compétitivité des cultures sucrières du pays. Ce qui a induit une amélioration substantielle des revenus des agriculteurs avec la garantie d'une pérennisation de la filière sucrière nationale. ■

## Cosumar proche du public

**P**our cette 12ème édition du SIAM, Cosumar a mis les petits plats dans les grands. En s'offrant une grande visibilité dans le pôle Produits, à travers deux stands, de 124 m<sup>2</sup> à vocation institutionnelle et de 63 m<sup>2</sup> aménagé pour l'accueil et les activités destinées aux plus jeunes, l'entreprise entend mettre le salon à contribution pour communiquer avec le public. La marque nationale ENMER de Cosumar est mise à l'honneur avec la présence de Halima Mourid, championne de Masterchef 2014, qui animera des ateliers pâtisserie, en direct et retransmis sur écran géant pour les visiteurs du salon. Le clou de la présence Cosumar à Meknès sera sans conteste la présentation en avant-première du livre de prestige « Saveurs et raffinement d'une tradition millénaire, voyage au cœur du Maroc », premier ouvrage élaboré en partenariat avec Halima Mourid consacré à l'histoire et l'origine d'une sélection de recettes sucrées des douze régions du Maroc. ■

# المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable



Station de Traitement des Eaux de Bouregreg - Rabat



Parc Eolien de Tanger

*Acteur de référence  
pour le développement durable au Maroc*



Centrale Thermo Solaire d'Ain Béni Mathar



Station d'épuration des Eaux Usées - Grand Nador

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable  
Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc  
Tél. : +212 5 37 75 96 00 - Fax : +212 5 37 75 91 06  
E-mail : [communication@onee.ma](mailto:communication@onee.ma)

Agriculture africaine

# Le Maroc veille au grain

*Le Maroc est résolument engagé, à travers divers dispositifs de coopération et d'assistance, dans le développement de l'agriculture africaine. Explications.*

**Jamil Manar**

**L**a réussite du Plan Maroc Vert (PMV) lancé en 2008 a déduit nombre de pays africains qui ont exprimé le souhait de s'en inspirer pour développer leurs agricultures respectives, que ce soit pour le pilier 1 qui vise un développement soutenu de l'agriculture à forte valeur ajoutée ou le pilier 2 qui fait la promotion de l'agriculture solidaire. Parmi ces pays, il y a la Guinée-Conkary, le Mali, le Gabon, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, la Tunisie ou encore la Libye.

« Ces pays s'intéressent particulièrement à la philosophie du plan, ses fondements, sa mise en œuvre mais aussi aux opportunités d'investissement qu'il offre dans le secteur agricole. Surtout, le PMV a développé une approche plus globale impliquant les secteurs en amont et aval de la production. C'est cet aspect qui intéresse beaucoup de nos voisins », explique-t-on du côté de la très dynamique Agence du développement agricole (ADA).

« Entre 2008 et 2013, le PIB agricole a connu une croissance de 43 % contre 23 % pour le reste de l'économie nationale. L'effet d'entraînement direct et indirect du secteur est à l'origine de près de 40% de la croissance du PIB national depuis cinq ans », avait déclaré le ministre de l'Agriculture et de la Pêche Aziz Akhannouch lors de l'ouverture de la 7ème édition des assises de l'agriculture en 2014. Séduits par les performances chiffrées décrites par le ministre marocain, le président malien Ibrahim Boubacar Keïta et le président guinéen Alpha Condé, présents lors de cette édition, avaient ensuite pris la parole pour demander l'assistance du Maroc pour développer l'agriculture de leurs pays.

Comme il n'y a pas de réussite agricole sans engrais, l'office chérifien des Phosphates (OCP) a multiplié au cours de ces dernières années investissements, projets et partenariats dans nombre de pays du continent.



L'expertise agricole marocaine au service du continent.

Objectif : devenir le premier fournisseur de fertilisants du continent. Au-delà de cette ambition forte, le groupe est résolument engagé dans la promotion, le partage du savoir et d'expériences, le renforcement de la coopération, la création de partenariats à l'échelle continentale et la mise en place de solutions innovantes pour répondre aux besoins de financement et d'investissement dans le secteur de l'agriculture africaine.

## Adaptation

Un agriculteur mieux informé sur les techniques agricoles en vaut deux. C'est le défi que s'est lancé le groupe OCP depuis le lancement en 2012 de la première édition Caravane de sensibilisation des travailleurs de la terre nationaux aux bonnes pratiques agricoles. Il s'agit d'un outil de proximité visant à promouvoir l'utilisation raisonnée des engrais par les cultivateurs. Le succès rencontré par cette initiative est tel que le groupe a initié la même démarche dans certains pays africains comme le Sénégal, le Mali et la Guinée. L'engagement marocain en Afrique a aussi pour nom l'Initiative Triple A (Adaptation de l'agriculture africaine), lancée à

l'occasion de COP 22 en novembre 2016 à Marrakech. Objectif de ce programme: améliorer le stockage de ce gaz carbonique dans les terres africaines en agissant sur quatre volets: l'accroissement de la fertilité des terres, la maîtrise de l'eau, la gestion des risques climatiques et la mise en place de solutions de financement adaptées pour les agriculteurs. A cet effet, le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM), très engagé dans le financement de l'agriculture nationale vira des solutions adaptées, entend en tant que partenaire privilégié de cette Initiative apporter sa contribution pour en assurer la réussite.

« L'initiative Triple A est un programme novateur, une révolution dans la réflexion », avait expliqué le président du GCAM Tariq Sijilmassi qui a mis l'accent sur « le rôle irremplaçable du banquier » car, pour « éviter l'exode rural » et promouvoir « le développement d'une agriculture moderne et solidaire » dans toute l'Afrique - à l'image du Plan Maroc vert - « nous devons mettre face à des centaines de millions d'agriculteurs des centaines de milliards de dollars ». L'affaire n'est pas si simple qu'il n'y paraît en ce sens qu'il faut agir pour adapter les financements et les offres aux réa-

lités des cultures locales africaines tout en se conformant aux règles de Bâle II et Bâle III, que le petit agriculteur de Dakar ou Yaoundé ne comprend pas.

Quelque 20 pays africains ont déjà apporté leur soutien à la Triple A, conscients qu'au delà de l'enjeu climatique, c'est leur sécurité alimentaire qui est en jeu. Les deux tiers des terres arables africaines pourraient en effet être perdus d'ici 2025 à cause des chamboulements climatiques, et les experts considèrent que la baisse des rendements agricoles pourrait atteindre 20 % en 2050, quand, en même temps, la population africaine est appelée à doubler.

« Cependant l'adaptation africaine n'est pas qu'un problème de vulnérabilité, elle est une clé pour la résilience d'une large part du monde tropical. Ainsi une agriculture diversifiée, optimisée dans ses intrants (semences, engrais etc.) peut éviter la culture extensive et stopper la déforestation. La bonne gestion des sources et cours d'eau peut fixer des écosystèmes riverains, limiter le pompage et sa facture énergétique », explique Joël Ruet, économiste au CNRS. ■

# L'Afrique, future terre nourricière

*Avec ses 600 millions d'hectares de terres arables non cultivées, soit à peu près 60 % de l'ensemble des surfaces mondiales, le continent africain représente l'un des plus grands pôles de croissance au niveau mondial.*

L'année 2017 sera-t-elle celle du début du grand bond de l'agriculture africaine ? Les initiatives se multiplient pour permettre au continent de développer ce secteur stratégique qui est confronté à d'énormes difficultés. L'enjeu est pourtant de taille au vu du potentiel dont dispose le continent pour assurer sa sécurité alimentaire mais aussi et surtout accélérer son processus de développement durable et inclusif. L'heure est à la synergie pour une action globale dont les premiers actes sont attendus dès cette année.

Beaucoup a été dit et même trop dit sur l'agriculture africaine, son potentiel, ses opportunités en matière de développement et le rôle qu'elle peut jouer pour l'avenir de l'humanité. Des années durant pourtant, la mobilisation en faveur du développement de ce secteur, n'ont à ce jour, pas permis de lever les principaux obstacles qui freinent sa croissance et empêchent les populations du continent d'en tirer un véritable profit. Des stratégies ont certes été mises en œuvre dans certains pays ou groupements régions avec quelques résultats satisfaisants mais qui sont loin des objectifs espérés et le secteur continue à traduire en acte tout le condensé de ce paradoxe



L'agriculture africaine est un gisement de croissance considérable.

africain qui fait qu'en dépit de ses immenses ressources, l'Afrique peine à assurer son développement.

En cette année 2017 qui commence, c'est un peu la même rengaine qui ressort des différents rapports et engagements tant des pays que des partenaires internationaux qui ressassent toujours les mêmes constats et parviennent fréquemment aux mêmes conclusions surtout en ma-

tière de belles recommandations qui, à première vue, apparaissent comme facilement réalisables. Il y a pourtant comme un vent d'espoir qui souffle sur le continent pour les prochaines années notamment en matière de développement agricole car désormais l'approche en la matière met l'accent sur le chaînon qui a toujours manqué jusque-là, celui du financement. Qu'il s'agisse des fonds publics ou privés,

c'est le principal défi pour la transformation structurelle de ce secteur qui pourrait désormais s'appuyer sur les fenêtres d'opportunités qu'offrent les nouvelles technologies et la lutte contre le changement climatique pour enfin amorcer sa révolution.

C'est un constat qui fait désormais consensus auprès des experts ainsi que des principales institutions internationales et bailleurs de fonds engagés

## Agriculture en Afrique : les défis à relever

Des champs fertiles, de bonnes cultures, des rendements abondants et de haute qualité, l'élevage moderne à grande échelle, la sécurité alimentaire et financière, une bonne éducation pour les enfants, une accommodation décente, une meilleure vie pour tous : ce sont des avantages et atouts que peut fournir la terre africaine aux agriculteurs à petite ainsi qu'à grande échelle et même aux habitants du continent africain. Mais ces potentiels restent largement inexploités en raison des difficultés qui contraignent le secteur agricole. Les problèmes auxquels font face les agriculteurs africains ne sont pas enviables. Ils mènent des vies misérables (Imaginez un paysan qui fait la culture du cacao ne pouvant pas acheter du chocolat). Nombreux sont ceux qui pratiquent la culture vivrière ou la culture de subsistance et qui ne peuvent nourrir les membres de leurs familles voire même leurs communautés par extension.

### Manque d'information

Le manque d'informations demeure le premier des problèmes que rencontrent les paysans africains. Ils sont très nombreux à être privés d'informations sur les bonnes pratiques, les nouvelles méthodes et technologies d'agriculture plus avancées. Pire, certains de ces paysans très travailleurs souvent localisés dans les zones les plus reculées n'ont pas accès aux signaux d'information comme des postes de radio. Il y en a d'autres n'ayant pas accès aux bonnes semences. Les recherches sur la question indiquent que certaines semences résistent très mal selon les conditions climatiques et les terres agricoles. Les bonnes semences coûtent très chères et, dans la plupart des cas, les paysans ne sont pas en mesure de faire une distinction entre ces semences. Grand nombre de ces paysans sont ignorants des bonnes pratiques agricoles efficaces mais moins coûteuses telles que la rotation des cultures, l'utilisation d'engrais verts et autres moyens naturels de fertilisation de terre.

### Manque d'accès aux engrais à des prix bas

Puisque les terres agricoles sont devenues extrêmement chères en Afrique, la plupart des agriculteurs étant pauvres n'ont pas d'autre choix que de cultiver la même terre à plusieurs reprises. Étant abusée, la terre se dégrade et perd ses composantes nécessaires pour une bonne production agricole. Pour faire face à cette situation, les paysans font de l'usage des engrais artificiels leur principale méthode afin de travailler la même terre autant de fois que possible. Comme ces engrais (chimiques) coûtent assez chers, ils sont au-delà de la portée des pauvres paysans ou ne sont pas disponibles sur les marchés ruraux. Dans des pays où il y a des subventions d'engrais, une partie de la population rurale est mise à l'écart de la distribution.

### Manque de bons réseaux routiers et bons marchés

Après la production agricole, il faut de bonnes routes pour transporter les produits vers les marchés. Les routes n'existent pas du tout ou celles qui connectent les villages aux grands marchés sont dans de mauvais états. C'est un enjeu majeur pour l'agriculture en Afrique. Faute de systèmes de stockage efficaces et appropriés, les produits qui résistent très mal aux conditions climatiques tels que les tomates, les oignons, les légumes verts, etc. pourrissent. Ça, c'est le gaspillage alimentaire.

### Manque de soutien financier

Beaucoup de pays africains n'ont pas de systèmes formels de soutien financier aux cultivateurs qui leur permettraient de développer et maintenir leur production agricole. Bien qu'il existe aujourd'hui plusieurs groupes de micro-finance travaillant dans ce domaine, les cultivateurs sont très peu à avoir accès à ces groupes ; la majorité d'eux ignore les procédures requises pour pouvoir accéder à un soutien de financement à long terme ou les conditions mises en place par ces institutions financières ne peuvent pas être remplies par les pauvres paysans. ■

dans le développement de l'Afrique. Le développement des économies africaines passe par la diversification de ses locomotives de croissance et en ce sens le secteur agricole offre aux pays du continent une opportunité sans pareil dans la dynamique mondiale actuelle.

Assurer la sécurité alimentaire de l'Afrique, c'est parvenir à améliorer la productivité du secteur et tirer des points de croissance, c'est parvenir à l'intégrer à la chaîne des valeurs mondiales. La clé du succès en somme, réside dans l'industrialisation accélérée du secteur en misant sur les nouvelles solutions technologiques et en accédant au financement. C'est en ce sens que la révolution agricole sera effectivement en marche. En la matière, certaines initiatives qui seront lancées dans les prochains mois s'inscrivent dans cette tendance.

«Le passage à une agriculture moderne et commerciale est la clé de la transformation de l'Afrique et des conditions de vie des Africains, en particulier des ménages les plus pauvres vivant en milieu rural» ne cesse d'insister à différentes occasions, comme dernièrement à la COP 22, Akinwumi Adesina, le président de la Banque africaine de développement (BAD).

L'une de ces nouvelles initiatives, «Nourrir l'Afrique», qui fait partie des cinq nouvelles priorités d'interventions de la banque panafricaine, est annoncée comme «la clé de la transformation de l'agriculture africaine en un secteur compétitif sur le marché international, inclusif et commercial, qui crée des richesses, des emplois rémunérés et améliore la qualité de vie».

Ces quatre principaux objectifs prennent en charge la plupart des défis de l'heure pour le secteur, notamment contribuer à l'élimination de l'extrême pauvreté, à y éliminer la faim et la malnutrition, à faire du continent un exportateur net de produits alimentaires et enfin, à hisser l'Afrique au sommet de la chaîne de valeurs mondiale.

Selon les résultats projetés, à l'horizon 2025, 320 millions de personnes ne devraient plus souffrir de malnutrition et 130 millions devraient sortir de l'extrême pauvreté sur la même période. L'Afrique deviendra alors un continent exportateur net de produits agricoles, avec un volume des exportations en lieu et place du volume des importations se chiffrant à 110 milliards de dollars alors que le continent importe pour 35 à 45 milliards de dollars, ce dont il a besoin pour son alimentation. Enfin, l'Afrique devrait à la même échéance doubler sa part de valeur marchande sur des produits de base sélectionnés et transformés.

Selon les projections de la BAD, «exploiter le potentiel agro-industriel de l'Afrique et réaliser ces objectifs peut permettre aux capitaines d'industrie d'accéder à des marchés de plus de 100 milliards de dollars par an à l'horizon 2025». Cependant pour ne pas se

faire d'illusions et se laisser bercer par ses lauriers comme c'était le cas par le passé, la mise en œuvre de la stratégie «Nourrir l'Afrique» devrait s'appuyer sur un certain nombre de catalyseurs. Parmi lesquels, l'accroissement de la productivité, l'augmentation de la valeur ajoutée, l'accroissement de l'investissement dans les infrastructures, l'augmentation du volume de financement agricole, l'instauration d'un environnement propice à l'agro-industrie et enfin l'amélioration de l'exclusivité, de la durabilité et de la nutrition ainsi que la multiplication et le renforcement des partenariats.

## Nouvelles opportunités

Il faudrait attendre pour se donner une idée de l'effectivité des engagements pris dans ce cadre mais le lancement de plusieurs initiatives attendues à partir de cette année, apporte un nouveau vent d'espoir pour le secteur agricole africain.

Au premier rang des annonces qui tendent à conforter cet optimisme, la question du financement qui constitue le nerf de guerre dans le cadre de ce qui ressemble à une vraie bataille en faveur du développement pour le continent. Dès le mois de janvier 2017 et sous l'égide de l'Union africaine et de la BAD, un sommet international des bailleurs de fonds se tiendra en prélude au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation panafricaine d'Addis Abbeba.

Il s'agira alors de mobiliser les fonds en faveur du secteur agricole africain en attendant l'issue des négociations pour la répartition des 100 milliards de dollars que les pays développés se sont engagés à mobiliser annuellement à partir de 2020 et dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs contenues dans l'Accord de Paris sur le climat de décembre 2015.

Au sortir de la COP 22 qui vient de se dérouler à Marrakech et à l'occasion duquel, la place de l'agriculture africaine a été érigée en priorité des priorités afin de permettre au continent de s'adapter au changement climatique, les négociateurs se sont donnés rendez-vous en 2018 afin de finaliser leur feuille de route ainsi que l'agenda de mise en œuvre des actions qui bénéficieront des fonds prévus dans le cadre de la finance-climat.

L'enjeu est de taille pour le continent qui n'a jamais bénéficié d'une si grande mobilisation en faveur d'un secteur longtemps laissé pour compte par les différentes politiques publiques de développement et les investissements privés alors qu'il est capable, à lui-seul, de prendre largement en charge grande partie des défis stratégiques de l'heure auquel l'Afrique doit faire face. Il s'agit notamment de la sécurité alimentaire, de la transformation structurelle de l'économie africaine et surtout de la création de richesse et d'emplois durables. En somme un enjeu stratégique qui va au



48% de la population africaine vit du travail de la terre.

delà même du continent, puisqu'avec son potentiel, ce qui aujourd'hui s'annonce en terme de problématiques peut se traduire d'ici quelques années, en réponse aux défis mondiaux notamment en matière d'adaptation au changement climatique.

## Vecteur de croissance

Selon l'organisation de l'ONU pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la production agricole doit augmenter de 60% pour que le monde puisse encore se nourrir en 2050. Avec ses 600 millions d'hectares de terres arables non cultivées, soit à peu près 60% de l'ensemble des surfaces mondiales, le continent africain représente, en effet, l'un des plus grands pôles de croissance au niveau mondial.

C'est à juste titre que certains experts estiment que le «continent pourrait servir de grenier pour le monde» à condition que les moyens pour y parvenir soient mobilisés et efficacement drainés vers les secteurs prioritaires qui vont servir de locomotive au développement industriel du secteur. Les deux premiers Objectifs pour le Développement Durable (ODD) que l'ONU a adopté pour l'horizon 2020, sont relatifs en effet à mettre fin à la pauvreté et vaincre la faim ainsi que l'insécurité alimentaire. L'agriculture assure aujourd'hui la subsistance de plus de 70% des populations africaines, et en plus, le secteur offre une réelle opportunité de prendre en charge les défis socioéconomiques les plus pressants des pays du continent. L'agriculture fournit une importante part des emplois en Afrique, et selon plusieurs études, en dehors des pays

d'Afrique du Nord et d'Afrique australe, de quelques pays exportateurs de pétroles l'agriculture occupe la moitié ou plus de la population active. Actuellement, la population agricole en Afrique est estimée à plus de 530 millions de personnes et les projections pour 2020 tablent sur 580 millions postes. Par ailleurs, la population qui vit de l'agriculture représente 48% de la population totale du continent relevées par une récente étude de la BAD, c'est que par rapport au reste du monde sur ces 30 dernières années, l'agriculture a absorbé une large part de l'augmentation de la population active. La moitié des nouveaux actifs africains se sont ainsi tournés vers l'agriculture alors que ce n'était le cas que de 30% des nouveaux actifs en Asie alors que dans les pays les plus avancés, le nombre d'agriculteurs ne cesse de diminuer.

Autant d'arguments qui plaident en faveur du développement du secteur, lequel pourrait s'appuyer sur les solutions innovantes qu'offrent la science et la technologie. Leur expansion est en train de transformer le secteur agricole et grâce à l'utilisation de la biotechnologie moderne, de drones, de systèmes intelligents de gestion efficace de l'eau et des nutriments, la technologie et l'innovation sont en train de transformer les exploitations agricoles en «fermes intelligentes». L'Afrique doit donc investir davantage dans la science et la technologie pour avoir une agriculture plus efficace et compétitive, et ainsi diversifier rapidement ses économies. ■

**Aboubacar Yacouba  
Barma**

# Plusieurs agricultures, laquelle adopter ?

*Au nom de la sécurité alimentaire, faut-il s'engager complètement dans une agriculture productiviste au risque de provoquer une déforestation, érosion des sols et pollution des eaux ?*

**D**e nos jours, beaucoup de gens se posent ou se sont déjà posés la question sur l'évolution de l'agriculture. Après la révolution industrielle, les disparités se rapportant à ce secteur ont commencé à apparaître. L'invention du matériel technique à savoir les machines à vapeur ont divisé la sphère terrestre en plusieurs blocs; c'est la première étape du changement. La seconde a eu lieu après la deuxième Guerre mondiale, et on l'appelle «révolution verte». Cette dernière a changé complètement la donne. Trois volets et une expansion prompte et efficace; l'amélioration génétique, l'amélioration des techniques culturales (travail de sol et irrigation notamment) et l'utilisation des produits chimiques (engrais et produits phytosanitaires). C'est ainsi que « l'agriculture productiviste » est née. Celle-ci n'a pas que des effets positifs, bien au contraire, elle a induit de nombreux problèmes dont la déforestation, l'érosion des sols, la pollution des eaux (souterraines, fluviales et marines) ou encore des problèmes sociaux, en l'occurrence l'exode rurale.

Une prise de conscience a eu lieu en 1992 au sommet de Rio dont les participants ont recommandé des actions pour contenir les effets négatifs qui découlent de cette révolution dite «verte». Les écologistes ont choisi dès lors d'emprunter un autre chemin que celui de l'agriculture productiviste. Certains, plus tolérants envers les avancées de la recherche, ont inventé ce qu'on appelle aujourd'hui «l'agriculture raisonnée» ou encore «l'agriculture intégrée». D'autres, plus «fanatiques» se sont montrés plus récalcitrants, préconisant plutôt «l'agriculture biologique», le fameux bio.

Dans ce contexte marqué par plusieurs types d'agricultures, une question s'impose : laquelle choisir ?

Pour y répondre, il est nécessaire de rappeler quelques réalités.

Depuis la fin de la deuxième Guerre mondiale, la population n'a cessé d'augmenter, à un rythme qui impressionne d'une année à l'autre. Nous sommes 8 milliards sur terre aujourd'hui mais d'ici 2050, nous serons 10. Que faire face à cette contrainte qui interpelle tout le



L'usage intensif des pesticides est l'un des inconvénients de l'agriculture productiviste.

monde ? Politiciens, économistes, chercheurs ou simples citoyens. Du coup, la sécurité alimentaire s'invite au menu. Comment nourrir toutes ces bouches en perpétuelle croissance surtout que 850 millions d'êtres humains sont aujourd'hui touchés par la famine. Qu'en serait-il en 2050 ? L'augmentation de la productivité agricole devient alors nécessaire.

## Avantages

Un fléau cadavre s'annonce aussi, c'est celui des changements climatiques et auquel nous ne sommes pas insensibles. Rien ne passe inaperçu, et l'agriculture productiviste influence et de loin la situation climatique d'aujourd'hui.

Que choisir alors ?

Tout d'abord, il faut définir chacune de ces « agricultures » afin d'évaluer les avantages et les inconvénients mais aussi les ambitions et les limites de chacune d'entre elles.

L'agriculture productiviste (ou intensive) est apparue après la seconde Guerre mondiale et elle s'est basée sur les différents progrès scientifiques réalisés pour s'imposer. Elle a permis une explosion de la production

certes, mais non sans dégâts. Elle est aujourd'hui au centre du débat entre écologistes, producteurs (parfois des lobbys) et politiques, d'où l'intervention de l'ONU pour réguler ce débat. L'agriculture raisonnée, concept répandu en France, est une démarche de production agricole qui prend en considération trois entités : l'environnement, la santé humaine et le bien-être animal. Elle a été réglementée de 2002 à 2013 (année de passage à la certification environnementale) et par un décret, un référentiel a été établi, contenant 103 exigences nationales concernant notamment la mise en œuvre d'un système de traçabilité, la maîtrise des intrants agricoles et des déchets, la mise en œuvre de pratiques permettant la préservation des sols, la prise en compte de l'hygiène, la contribution à la biodiversité, entre autres...

L'agriculture intégrée est très semblable à l'agriculture raisonnée mais c'est ce terme qui est utilisé par l'INRA. Le dictionnaire Le petit Larousse les présente comme des synonymes. Finalement, l'agriculture biologique est une méthode de production qui exclut toute utilisation des produits chimiques. Elle repose notamment sur l'utilisation de biofertilisants

comme le fumier issu de l'élevage, les cultures associées (association de plusieurs espèces végétales sur une même parcelle), la culture sans labour (donc pas de mécanicité) et la lutte biologique. Depuis 1999, elle est reconnue dans le codex alimentarius (programme commun entre l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'organisation mondiale de la santé (OMS). Le qualificatif « durable » lui a valu une réputation grandissante au niveau international. Des labels sont définis à l'échelle mondiale pour reconnaître ce type d'agriculture. Un cahier des charges rigoureux est donc à respecter pour obtenir ce label. Entre modernité et traditions, préservation et destruction, éthique et marketing, durabilité et éphémérité, il y a de quoi être perplexé. Un choix judicieux, qui tient compte de toutes les données, contraintes et objectifs doit prévaloir dans l'intérêt de l'humanité. ■

**Anas BOUTCHICHI**

*Étudiant en 4<sup>ème</sup> année au département de la production, de la protection et des biotechnologies végétales à l'institut agronomique et vétérinaire Hassan II.*

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC

LA BANQUE PARTENAIRE DU SIAM  
DEPUIS 12 ANS



LA CONCEPTEUR



GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

[www.creditagricole.ma](http://www.creditagricole.ma)